



# **Le rôle des technologies de l'information et de la communication dans le développement des femmes africaines**

*Jennifer Radloff, APC-Africa-Women*

*Natasha Primo, Women'sNet*

*Alice Munyua, APC Africa ICT Policy Monitor Project*

*Commissioned by the Association for Progressive Communications (APC)*

*August 2004*

*APC gratefully acknowledges the funding support of HIVOS.*

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>LES FEMMES ET LA BRÈCHE NUMÉRIQUE</b> .....	<b>5</b>
<b>OBSTACLES À L'ACCÈS DES FEMMES</b> .....	<b>9</b>
ALPHABÉTISATION ET ÉDUCATION .....	9
LANGUE ET CONTENU.....	10
SAVOIR AUTOCHTONE ET DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE .....	11
OBSTACLES SOCIOCULTURELS ET INSTITUTIONNELS .....	12
ACCÈS, CONTRÔLE ET USAGE EFFICACE .....	13
PORNOGRAPHIE, TRAITE DES FEMMES, VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET CENSURE .....	15
COUT, TEMPS ET MOBILITÉ.....	16
SEGREGATION SEXUELLE DANS L'EMPLOI.....	18
POLITIQUES RELATIVES AUX TIC ET GOUVERNANCE .....	20
ABSENCE DES STRUCTURES DE PRISE DE DÉCISION.....	22
<b>SURMONTER LES OBSTACLES</b> .....	<b>23</b>
SENSIBILISATION, ÉDUCATION, FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES .....	23
CONNECTIVITÉ ET ACCÈS .....	25
INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES .....	26
COMBINER L'ACCÈS À L'HABILITATION SOCIALE POUR LES FEMMES.....	28
CRÉATION DU CONTENU .....	30
CONVERGENCE DES « VIEILLES » ET « NOUVELLES » TECHNOLOGIES.....	31
<b>PROCESSUS DE POLITIQUE ACTUELS</b> .....	<b>32</b>
DE BEIJING AU SOMMET MONDIAL DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION.....	32
CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION SENSIBLE AUX SEXOSPECIFICITÉS : LE SMSI ET AU-DELÀ .....	35
<b>EXEMPLES DE PROCESSUS AFRICAINS</b> .....	<b>37</b>
NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD) .....	38
<i>Le NEPAD et les TIC</i> .....	39
<i>Le NEPAD, le genre et les TIC</i> .....	40
LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (CEA).....	42
LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (CEA).....	43
L'INITIATIVE AFRICAINE SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION (IASI).....	43
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>44</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>46</b>

## INTRODUCTION

Les TIC ont connu une période d'essor considérable ces dernières années et les organisations de la société civile (OSC) leur ont témoigné un intérêt croissant. On ne débat plus de la question de savoir s'il faut ou non se servir des TIC. La plupart des OSC ont choisi d'utiliser activement les nouvelles technologies et cherchent maintenant à savoir comment utiliser stratégiquement les TIC dans le travail organisationnel. La nécessité de posséder et de contrôler les TIC se fait davantage ressentir et devient évidente. Les débats portent dorénavant sur la façon d'utiliser les TIC pour relever les défis du développement auxquels l'Afrique se trouve confrontée. Les organisations de la société civile, les gouvernements, les bailleurs de fonds et, dans une certaine mesure, le secteur des affaires étudient les mécanismes appropriés permettant de mobiliser les TIC au service du développement. Bien qu'il y ait les risques concomitants liés à l'exploitation, à la dominance et au mercantilisme plutôt qu'au partage et à l'avancement social, la plupart des acteurs de la société civile s'entendent sur un point : les nouvelles technologies peuvent servir au changement social.

Néanmoins, pour ce qui est de l'accès aux TIC en Afrique la réalité est dure. Il n'y a que 14 millions de lignes téléphoniques pour 816 millions de personnes. Ce chiffre est inférieur au nombre de téléphones à Manhattan ou à Tokyo. Quarante pour cent de ces lignes se trouvent dans seulement six pays africains. Il n'y a que un million d'utilisateurs de l'Internet sur tout le continent comparé à 10,5 millions au Royaume-Uni.

L'accès des femmes aux TIC dans le monde en développement est généralement restreint à une petite élite de citoyennes à revenu élevé et vivant en milieu urbain. Bien que les femmes représentent une proportion croissante des utilisateurs de l'Internet dans de nombreux pays, dans la plupart de ceux-ci les niveaux globaux d'accès sont extrêmement bas. C'est seulement dans quelques rares pays en dehors du monde développé que l'on trouve des nombres non négligeables de femmes actuellement en ligne. Mais, même dans les pays industrialisés où la connectivité générale est élevée, les contraintes sexospécifiques limitent et définissent l'usage des TIC.

Les TIC ne sont pas une solution à tous les problèmes sociaux et elles peuvent facilement accentuer les inégalités sociales. Dans la réalité, l'exclusion à l'accès aux nouvelles technologies se traduit par l'exclusion à l'accès à l'information, aux débats locaux et mondiaux et à la capacité de contribuer aux discussions critiques sur les politiques.

L'importance incontestable du **contexte socioculturel de la technologie** a toujours été manifeste. La technologie ne fonctionne pas dans le vide. La

technologie de l'information en soit ne peut pas combattre les contraintes des forces socioculturelles.<sup>1</sup>

Même si le 20<sup>e</sup> siècle a vu l'avènement d'outils Internet, les femmes vivant et travaillant en Afrique sont encore sujettes à la pauvreté, au racisme, à la guerre et aux répercussions particulières d'un passé colonial. Étant donné les multiples injustices et obstacles environnementaux et structureaux auxquels font face les femmes en Afrique, les réseaux qui existent depuis des années et qui continuent à se développer sont façonnés en fonction de besoins changeants et utilisent divers moyens pour communiquer. Les réseaux locaux peuvent organiser des réunions en personne, les réseaux nationaux et régionaux peuvent produire et communiquer par le biais de bulletins de nouvelles ou de programmes de radio. Les ateliers, les conférences et les réunions offrent un espace non seulement pour travailler en collaboration, mais également pour documenter les processus et établir une base d'information plus solide. De plus en plus, les réseaux de femmes africaines qui ont accès aux nouvelles technologies de l'Internet utilisent ces outils. La vitesse de ces outils, en particulier du courrier électronique (relativement peu coûteux et qui est la fonction la plus accessible de l'Internet), permet des échanges efficaces et une communication rapide.

« Les TIC apportent des changements profonds dans nos communautés. Elles influent sur notre façon de percevoir et de comprendre le monde. Elles changent les méthodes de travail et nos façons de communiquer. Elles modifient comment nous avons accès à l'information et comment nous la partageons. Elles sont aussi une source importante de pouvoir. En acquérant l'équipement et les compétences nécessaires pour les utiliser, nous accédons à ce pouvoir. »<sup>2</sup>

Chaque fois que nous rendons l'information disponible et qu'elle sert au progrès humain, nous participons à la démocratisation de la société. Et chaque fois que nous ne le faisons pas, non seulement nous faisons obstacle à ce processus, mais nous contribuons également à la désintégration des composantes fondamentales de cette démocratie. L'accès à l'information (entendre : connaissances et pouvoir !) est d'importance critique pour la transformation sociale et le développement. Il n'est pas seulement un droit humain fondamental, il constitue aussi un outil de mobilisation et de participation aux processus de prise de décisions.

Ce que cela signifie dans la réalité pour les « courtiers en information », y compris les OSC, les médias, les enseignants, les médecins – tous ceux qui se vouent à partager et à répandre l'information, c'est que nous devons diffuser l'information aussi loin que possible en traversant toutes sortes d'obstacles – culturels, linguistiques, politiques, sociaux. En offrant accès à l'information de base (depuis

---

<sup>1</sup> Les TIC sont-elles exemptes de sexisme ? Une analyse sexospécifique de six études de cas de projets TIC financés par plusieurs donateurs par Nancy J. Hafkin. **Série des séminaires virtuels sur Les femmes et les TIC de l'ONU/INSTRAW. Séminaire Un : Les TIC sont-elles exemptes de sexisme ? 1-12 juillet 2002**

<sup>2</sup> The Internet : Getting Connected, publié par l'African Gender Institute et Women's Net

l'information sur les soins de santé primaires à la procédure à suivre pour faire une demande de pension), nous devons créer une culture d'échange d'information, en établissant des réseaux qui englobent tous les secteurs afin d'assurer que l'information devienne réelle et utile et qu'elle habilite un plus grand nombre de personnes et non seulement celles qui ont les moyens d'obtenir l'information. Nous devons veiller à ce qu'elle atteigne le public auquel elle est destinée.<sup>3</sup>

Les OSC en Afrique qui sont « privilégiées » en ayant accès à l'information sont souvent frustrées par l'absence de contenu indigène et par les grandes quantités d'information provenant du Nord qui ont souvent bien peu de rapport avec la vie locale. Cela signifie qu'il n'est pas suffisant de garantir l'accès aux technologies. Elles doivent être créées et adaptées pour être utilisées dans des contextes locaux.

On s'entend habituellement pour dire que les TIC comprennent les ordinateurs, les technologies de la communication en évolution constante (y compris la radio, la télévision, la téléphonie mobile et l'Internet), les capacités d'échanges par réseau, le traitement des données ainsi que les logiciels permettant d'utiliser les technologies. Les TIC nous fournissent la possibilité de réunir, d'accéder à et d'appliquer l'information et de diffuser les connaissances dans toutes sortes d'activités humaines, donnant lieu ainsi aux économies et sociétés fondées sur l'information - ou le savoir. Celles-ci ont le potentiel de créer de nouveaux types d'activité économique et des opportunités d'emploi, améliorant ainsi la qualité de la vie quotidienne. Par exemple, les TIC modifient la façon de fonctionner des commerces grâce aux applications de commerce électronique. Elles ont aussi apporté des améliorations à la prestation des soins de santé. En tant qu'outil fondé sur l'information et le savoir, les TIC renforcent les échanges et la participation ainsi que la promotion des causes au sein de la société. Elles ont aussi le potentiel d'améliorer l'interaction entre les gouvernements et leurs citoyens, encourageant en conséquence la transparence et la responsabilité relatives à la gouvernance.

## **LES FEMMES ET LA BRÈCHE NUMÉRIQUE**

Les technologies de l'information et de la communication pourraient contribuer considérablement à l'habilitation économique, politique et sociale des femmes ainsi qu'à la promotion de l'égalité entre les sexes. Mais ce potentiel ne pourra être réalisé que si les dimensions sexospécifiques de la société de l'information – en termes de besoins des utilisateurs, des conditions d'accès, des politiques, des applications et des cadres réglementaires – sont bien comprises et traitées adéquatement par toutes les parties intéressées. La pauvreté, l'analphabétisme, le manque de connaissances informatiques et les obstacles linguistiques sont parmi les facteurs qui bloquent l'accès à l'infrastructure des TIC, en particulier dans les pays en développement, et ces problèmes sont ressentis de façon plus aiguë par les femmes. Mais l'accès des femmes aux TIC est limité par d'autres facteurs qui dépassent l'infrastructure technologique et la situation socio-économique. Les rôles assignés socialement et culturellement à chacun des sexes et les rapports entre eux influent considérablement sur le genre de capacité (et, dans ce cas, la limitation de

---

<sup>3</sup> Boezak, Sonja. 2000. **The Politics of Location**. Non publié.

la capacité) des femmes et des hommes à participer de façon égale à la société de l'information. À moins que la problématique de l'inégalité entre les sexes ne soit pleinement prise en considération dans les analyses de la technologie, l'élaboration des politiques et la conception des programmes, les femmes et les hommes ne bénéficieront pas à part égale des TIC et de leurs applications. Et à moins qu'on ne soit conscient du potentiel des nouvelles technologies à aggraver encore plus les différences, les TIC perpétueront les injustices sociales existantes.

« Les femmes et les féministes vouées à la création du savoir doivent apprendre à manier les TIC pour élargir ces réseaux et ouvrir de nouveaux espaces qui contribueront à l'émancipation des femmes et à leur affranchissement du patriarcat et des autres oppressions sociétales. »<sup>4</sup>

Le rôle des TIC dans le développement des femmes africaines est clair. L'accès aux TIC ne doit pas être réservé à une élite, les TIC doivent être accessibles à un grand nombre de femmes.

La Quatrième Conférence mondiale sur les femmes de l'ONU (Beijing 1995) a marqué un tournant en mettant en évidence le pouvoir de la technologie de l'information en tant qu'outil de mobilisation, d'échange d'information et d'habilitation pour les femmes. Depuis 1995, l'agenda 'Femmes et TIC' a gagné de plus en plus de légitimité en tant qu'enjeu important, principalement grâce aux efforts concertés d'organisations de femmes et de quelques organismes internationaux et bailleurs de fonds. Ces efforts ont abouti à l'élaboration de programmes et projets qui contribuent maintenant à l'habilitation des femmes tout autant à titre individuel que dans leurs contextes organisationnels et communautaires, et qui transforment des initiatives de développement dans des contextes locaux pour en faire des interventions plus durables.<sup>5</sup>

En Afrique, à l'exception des pays ayant une plus grande télédensité, tels que l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Sénégal, la communication à l'intérieur des pays entre les femmes qui utilisent les TIC est encore extrêmement restreinte. Au niveau national, les ONG cadres ne peuvent communiquer qu'avec une petite fraction de leurs membres, tandis que les ONG régionales ne peuvent utiliser leurs TIC – qui sont limitées principalement au courrier électronique – qu'avec leurs membres dans les métropoles. Pour beaucoup, la toile mondiale est frustrante et inaccessible – souvent en raison de problèmes techniques et du coût de l'accès, mais aussi à cause d'un manque de formation et de connaissances. En ce qui concerne les autres médias, l'accès des femmes est moins limité dans l'ensemble bien qu'il soit relativement plus restreint que celui des hommes, limitant encore plus l'accès des femmes à l'information utile et pertinente.

Un rapport sur la situation de l'Internet en Afrique remarque que le taux de croissance de l'usage de l'Internet observé dans les années 1990 a diminué alors que la majorité des utilisateurs ayant les ressources nécessaires pour se permettre un ordinateur et un téléphone sont déjà connectés.

---

<sup>4</sup> Garcia, C. Weaving webs of unity: the experience of Asia and the Pacific dans **Women's Information services and network - a global source book**. Royal Tropical Institute, Pays-Bas. 1999

<sup>5</sup> APC Women's Networking Support Programme Perspective, 2003.

À compter du milieu de 2002, le nombre d'abonnés au réseau commuté approchait 1,7 million, soit une augmentation de 20 pour cent par rapport à 2001. En Afrique, l'indicateur du « nombre d'utilisateurs » est, de façon générale, inadéquat en tant qu'estimation du nombre d'utilisateurs de l'Internet sur le continent étant donné que chaque ordinateur avec une connexion Internet ou une connexion de courrier électronique dans la région compte habituellement de trois à cinq utilisateurs. Cela modifierait donc les estimations actuelles du nombre total d'internautes africains à entre 5 et 8 millions, avec de 1,5 à 2,5 millions d'entre eux ailleurs qu'en Afrique du Nord et du Sud : cela donne environ 1 utilisateur pour chaque tranche de 250 à 400 personnes, comparé à la moyenne mondiale d'environ un utilisateur pour chaque 15 personnes, et la moyenne nord-américaine et européenne d'environ une personne sur deux.<sup>6</sup>

Il n'est pas surprenant que l'accès à l'Internet des femmes africaines et l'usage qu'elles en font accusent un retard par rapport à ceux des hommes africains. En Ouganda et au Sénégal, les utilisatrices de l'Internet ne constituent respectivement que 31,5 pour cent et 12 pour cent des utilisateurs de l'Internet (0,1 pour cent de la population totale dans les deux cas), alors qu'en Afrique du Sud les femmes internautes constituent 19 pour cent du nombre d'utilisateurs de l'Internet (0,3 pour cent de la population totale). Dans de nombreuses parties de l'Afrique les femmes internautes appartiennent à une petite élite urbaine éduquée. Il reste encore beaucoup à faire pour rendre les TIC accessibles aux femmes de l'Afrique rurale.

Les bas niveaux d'instruction et l'analphabétisme, aggravés par la pauvreté, sont en grande partie à l'origine des problèmes auxquels font face les Africaines pour avoir accès aux TIC et les utiliser. Environ les deux-tiers des analphabètes du monde sont des femmes et un grand pourcentage des femmes analphabètes se trouve sur le continent africain. La très petite proportion de filles suivant les cours de sciences et de technologie en Afrique renforce aussi la dynamique négative qui limite l'accès des femmes aux postes décisionnels dans les domaines des sciences et de la technologie.

L'accès des femmes à l'information est une préoccupation majeure à l'échelle mondiale. Le manque d'accès à la technologie de la communication et de contrôle démocratique de celle-ci, le stéréotypage des rôles sexuels et l'accès limité des femmes aux carrières professionnelles et aux postes décisionnels dans les domaines traditionnellement masculins soulignent tous qu'il est urgent que les Africaines prennent part au débat sur le potentiel des TIC pour le développement et/ou leur impact, et qu'elles promeuvent une approche sexospécifique. La domination de la communication par une petite élite puissante, principalement masculine, qui utilise les technologies de la communication existantes pour coordonner et renforcer sa dominance sociale / culturelle, pose une menace très réelle aux femmes.

---

<sup>6</sup> *The African Internet - A Status Report*, <http://www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm>

La sexospécificité n'a pas figuré au cœur des nombreux efforts pour établir et institutionnaliser des médias libres et pluralistes dans les sociétés africaines d'aujourd'hui. Pour la plupart des Africaines, l'exercice de leurs droits fondamentaux d'expression et d'information est doublement restreint par des lois et pratiques patriarcales et par des conflits économiques et politiques dont les répercussions elles-mêmes touchent différemment les femmes et les hommes. Le refus de comprendre ces droits dans une optique sexospécifique complique la situation et présente également de grandes difficultés aux femmes spécialistes des médias en raison de leur sexe.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Plou, Dafne & Munuya, Alice 2003, *Is there a place for Women in the Information Society*, article inédit.

## **OBSTACLES À L'ACCÈS DES FEMMES**

Pour les femmes qui ont les moyens d'avoir accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, il y a de véritables avantages. Pour la société dans son ensemble, les TIC offrent d'immenses possibilités pour réduire la pauvreté, surmonter l'isolement des femmes, leur donner une voix, améliorer la gouvernance et faire progresser l'égalité entre les sexes. Mais ce potentiel ne pourra être réalisé que si les facteurs qui contribuent à la brèche numérique actuelle entre les sexes sont reconnus et que les problèmes qu'ils causent sont résolus.

L'accès des femmes aux TIC n'est pas simplement limité par l'existence d'un ordinateur connecté à l'Internet que les femmes peuvent utiliser. De nombreux autres facteurs sont tout aussi importants pour permettre aux femmes d'avoir accès à la technologie.

### ***Alphabétisation et éducation***

L'analphabétisme est un problème grave en Afrique. La majorité des personnes analphabètes en Afrique sont des femmes et de tous les enfants non scolarisés, 60 % sont des filles. L'utilisation des TIC exige différents genres de compétences et l'incapacité de lire et d'écrire est un obstacle majeur à l'accès des femmes aux TIC. Des compétences technologiques et scientifiques sont également nécessaires pour utiliser avec succès les nouvelles technologies.

On a estimé que les deux tiers des 870 millions de personnes analphabètes dans le monde sont des femmes, et les taux les plus bas d'alphabétisation parmi les femmes se trouvent dans treize pays africains. Dans certains pays africains, l'alphabétisation est inférieure à 30 pour cent dans les langues locales.

Les femmes ont du mal à poursuivre leurs études à tous les âges à cause de manque de temps pour assister aux cours, des responsabilités familiales et ménagères, et des pratiques socioculturelles qui accordent une moindre importance à l'éducation des filles. Bien que l'écart entre les inscriptions des filles et des garçons à l'école primaire et secondaire a commencé à diminuer au cours des dernières années, les filles représentent encore 60 pour cent des 100 millions d'enfants d'âge scolaire dans les pays en développement qui grandissent sans avoir accès à une éducation de base.

L'alphabétisation, la langue, les compétences informatiques et les connaissances informationnelles sont d'importance critique pour tirer parti des TIC. Les femmes et les filles sont plus susceptibles de ne pas posséder ces compétences requises et risquent donc davantage d'être exclues des possibilités de profiter des TIC. Même si la prédominance de l'anglais sur l'Internet diminue graduellement (les langues dominantes sont l'anglais, le français, l'allemand, le japonais et le chinois), les femmes et les filles sont moins susceptibles de connaître les langues internationales utilisées sur l'Internet. La prédominance des femmes dans les régions rurales en

Afrique signifie qu'elles sont moins susceptibles que les hommes d'avoir accès à des ordinateurs, qui se trouvent en plus grand nombre dans les milieux urbains. Ce qu'on appelle 'connaissances informationnelles' est essentiellement la capacité d'évaluer différents ensembles de données les uns par rapport aux autres et de les appliquer à des contextes réels. Bien qu'on développe et utilise des logiciels dans des projets TIC destinés à des femmes analphabètes, ces initiatives sont des projets pilote qui sont assez rares et relativement coûteux à mettre en œuvre.<sup>8</sup>

### ***Langue et contenu***

La langue exclut bien des gens de l'Internet. Bien que les femmes soient exclues pour divers facteurs, y compris celui de la langue, les autres exclus sont les populations des pays non anglophones, les minorités religieuses et idéologiques, les pauvres et la majorité des enfants du monde. Des hommes blancs qui habitent dans le Nord décident en grande partie le contenu de l'Internet. Ils possèdent les ressources et le pouvoir de décider ce qui est compris et ce qui est exclu sur l'Internet. Ce qui signifie que le contenu partagé grâce aux TIC manque de diversité, n'est pas représentatif et favorise ceux qui le produisent et qui le téléchargent. Cela fait de l'Internet un espace appauvri. Des projets ont été mis en œuvre et des moyens créatifs sont mis en place pour attirer un contenu diversifié dans les espaces TIC. Mais il faudra galvaniser davantage d'efforts, de volonté et de ressources pour changer la nature biaisée du contenu de l'Internet.

Les points de vue, le savoir, les expériences et préoccupations des femmes sont mal pris en compte sur l'Internet, en particulier les perspectives des femmes des pays en développement. Les stéréotypes sexuels prédominent et ils perpétuent ceux qui sont présentés dans les médias imprimés. Il faut que les femmes développent, promeuvent et publient leurs propres perspectives et connaissances pour assurer qu'elles soient représentées sur l'Internet dans leurs propres termes.

Bien souvent les femmes ne sont pas intéressées à utiliser les TIC car la langue et le contenu ne s'adressent pas à elles, ne tiennent pas compte de leurs identités, ne leur enseignent rien et ne les renforcent pas.

L'accès des femmes à l'information est une importante préoccupation. Les Nations Unies estiment que le manque d'accès à l'information est le troisième problème par ordre d'importance auquel font face les femmes à l'échelle mondiale, après la pauvreté et la violence à l'égard des femmes. Le manque de contrôle démocratique et d'accès à la technologie de la communication, la représentation des femmes qui renforcent et /ou changent les stéréotypes et l'accès limité des femmes aux carrières professionnelles et aux postes décisionnels dans les domaines traditionnellement masculins indiquent qu'il est urgent pour les Africaines de prendre part au débat sur le potentiel des TIC pour le développement en Afrique.

---

<sup>8</sup> Hafkin, Nancy, 2002, "Gender Issues in ICT Policy in Developing Countries: An overview," article présenté à la Réunion du Groupe d'experts de l'UNDAW sur les technologies de l'information et de la communication, leur impact et leur usage en tant qu'instrument pour la promotion et l'habilitation de la femme, Séoul, Corée du Sud, novembre 2002.

Les organisations de femmes en Afrique qui ont accès à l'Internet sont souvent frustrées par l'absence de contenu autochtone par et pour les femmes et les grandes quantités d'information provenant du Nord qui n'ont bien souvent aucun rapport avec la réalité des femmes africaines. Le défi qui se pose est donc d'ajouter au « contenu » de l'Internet en y incorporant la recherche sexospécifique et l'activisme qui tiennent compte des expériences locales.

Bien que la langue et le contenu présentent de gros défis à l'accès et à l'usage des femmes, un nombre croissant de projets cherchent à relever ces défis.

### ***Savoir autochtone et droits de propriété intellectuelle***

Une définition du savoir autochtone (SA) explique que le 'savoir autochtone est le savoir que la population d'une communauté donnée a accumulé au cours du temps et continue de développer. Il est fondé sur l'expérience, souvent mis à l'épreuve au cours de siècles d'usage, adapté à la culture locale et à l'environnement, dynamique et changeant.' La Base de données de l'UNESCO sur les meilleures pratiques relatives au savoir autochtone résume le SA comme étant de provenance locale, autochtone à une région donnée, spécifique sur le plan de la culture et du contexte, de nature non formelle, transmis oralement et, habituellement, non documenté, dynamique et souple, holistique et étroitement lié à la survie et à la subsistance pour beaucoup d'êtres humains à travers le monde.<sup>9</sup>

Tel que mentionné plus tôt, l'Internet est dominé par son contenu, de provenance du Nord et masculine. L'Internet valorise un type de savoir. Dans de nombreuses communautés rurales et autochtones, les membres créent ce savoir au cours de longues périodes de temps, s'inspirant de leurs expériences locales influencées par les ressources naturelles, socio-économiques et humaines qui constituent leur écologie locale. Ce savoir appartient à la communauté dans son ensemble et non à un individu en particulier dans cette communauté. Si on décidait de tenir compte de la différenciation sociale inhérente, la valeur dans le SA est souvent dominée par le savoir local des hommes, sous-estimant ainsi ou excluant le savoir et les expériences des femmes.

Les droits de propriété intellectuelle (DPI), cependant, sont le plus souvent axés sur la protection des connaissances des entreprises et des individus et ont laissé divers produits culturels et formes de savoir communautaire ouverts à l'exploitation. La question critique pour les femmes des communautés autochtones, comme l'indique le débat sur les DPI, est reliée au contrôle sur le savoir qu'elles ont acquis, l'accès à ce savoir et la compensation potentielle qu'elles en obtiennent. Le fait que la plus grande partie de leur savoir est considéré comme étant « vieux » repousse ce savoir en dehors de la couverture de protection par les lois sur la propriété industrielle. Sous les mécanismes législatifs internationaux actuels, le savoir local et autochtone des femmes se trouve de plus en plus menacé d'exploitation dans la course aux ressources génétiques (qui, pour ce qui est des remèdes à base de

---

<sup>9</sup> <http://www.unesco.org/most/bpindi.htm>

plantes médicinales, par exemple, proviennent traditionnellement du savoir des femmes) et la recherche de maximisation du profit.<sup>10</sup>

Dans la société de l'information ou du savoir, un nouvel instrument juridique s'impose qui reconnaîtrait et protégerait le savoir créé, développé et amélioré par des communautés de personnes, et qui tiendrait compte du fait que les hommes et les femmes n'ont pas le même accès aux structures qui donnent forme aux systèmes de savoir. Un tel instrument doit être développé avec la pleine participation de toutes les parties qui possèdent un tel savoir, y compris les hommes et les femmes.

### ***Obstacles socioculturels et institutionnels***

Les obstacles socioculturels désignent certains facteurs qui incitent subtilement ou explicitement certains groupes à censurer leur discours et leur comportement, ou à s'exclure d'activités particulières, en pensant qu'elles ne leur sont pas destinées. En termes de TIC, ces facteurs peuvent aller des idées au sujet de la nature et du rôle de la technologie et des machines, en passant par les perceptions en ce qui concerne l'accessibilité de la technologie, aux incertitudes basées sur les indicateurs sociaux d'identité comme le sexe, la race, l'âge, et ainsi de suite.

Généralement, les femmes ont moins accès que les hommes aux installations de TIC là où elles existent. De nombreux obstacles invisibles limitent la participation des femmes et des filles à la société de l'information.

Une des difficultés les plus répandues mais insolubles est la « technophobie » ou peur de la technologie. Les femmes ont souvent des rapports complexes avec la technologie et les machines qui proviennent du fait qu'au cours des années on les a persuadées que les machines et la technologie étaient du ressort des hommes et n'étaient pas un domaine pour les femmes et les filles. Un préjugé a été ainsi engendré qui les dissuade d'étudier ou d'utiliser la technologie de l'information. Une fois que les filles vont à l'école, les préjugés, conscients ou inconscients, des parents et des enseignants les découragent d'étudier les sciences et la technologie. L'attrition continue des filles et des femmes tout au long du système formel des sciences et de la technologie, depuis l'éducation primaire jusqu'au niveau de prise de décisions, a été qualifiée de « pipeline qui fuit ».<sup>11</sup> Dans certains pays d'Afrique et du Pacifique, les filles sont encouragées à se marier ou à trouver un emploi plutôt que de poursuivre leurs études. Dans beaucoup de ces pays, une préférence sociale est accordée aux garçons, et les décisions d'investir dans l'éducation des

---

<sup>10</sup> Appleton, Helen, Fernandez, Maria E., Hill, Catherine L. M. & Quiroz, Consuelo, 1995, "Claiming and using indigenous knowledge," dans le Groupe de travail sur la sexospécificité, Commission de la science et de la technique au service du développement de l'ONU, *Missing Links: Gender Equality in Science and Technology for Development*, pp 55-82.

<sup>11</sup> Huyer, Sophia 2002. "The Leaky Pipeline: Gender Barriers in Science, Engineering and Technology." [www.worldbank.org/gender/digitaldivide/g&dd.ppt](http://www.worldbank.org/gender/digitaldivide/g&dd.ppt)

garçons sont souvent prises au détriment des filles qu'on oblige à contribuer aux corvées ménagères à la maison durant une partie de la journée scolaire ou durant toute la journée.

Le phénomène du « pipeline qui fuit » signifie que moins de femmes entrent dans les domaines des sciences et de la technologie, limitant le nombre de femmes scientifiques et technologues dans le monde universitaire, la recherche et le développement, et aux postes de cadres dans le domaine des TIC. Les préjugés contre les femmes dans la culture des universités et des instituts de recherche influencent également fortement le degré de participation des femmes dans les universités et les institutions de recherche. Les femmes ont davantage de difficulté à trouver un emploi dans les professions scientifiques et technologiques, elles reçoivent moins de promotions et ont moins accès aux postes de supervision.

Les facteurs sociaux qui produisent ces différences entre les hommes et les femmes fonctionnent tout autant dans les milieux institutionnels qu'informels. Dans certaines sociétés, les normes culturelles découragent l'interaction entre les femmes et les hommes en dehors de la famille, et les femmes peuvent se sentir mal à l'aise dans les situations où des hommes sont présents soit en tant que formateurs ou que semblables. Même dans les pays où les hommes et les femmes se rencontrent librement, les femmes qui apprennent à utiliser les ordinateurs – en particulier les femmes plus âgées – peuvent être mal à l'aise si un homme est chargé de la formation. Une prise en compte de ces obstacles socioculturels et institutionnels est essentielle si les décideurs doivent formuler les programmes de rattrapage et concevoir des installations qui encouragent la participation des femmes.

### ***Accès, contrôle et usage efficace***

L'accès des femmes aux TIC et le contrôle qu'elles en ont n'est pas le même que celui des hommes. Ici l'accès se réfère à la capacité d'employer la technologie ainsi que l'information et les connaissances qu'elle fournit, tandis que le contrôle se réfère à la capacité de décider comment sont utilisées les TIC et qui peut y avoir accès. L'usage efficace se réfère à la capacité des femmes et des filles d'utiliser les TIC de façon stratégique pour atteindre des objectifs de développement social.

Il y a un immense écart entre l'accès qu'ont les hommes et les femmes à l'infrastructure des télécommunications. L'infrastructure est principalement concentrée dans les zones urbaines, tandis que la majorité des femmes dans le monde en développement, en particulier en Afrique, se trouve dans les régions éloignées et rurales. Autrement dit, si la technologie n'est pas à leur portée, les femmes ne peuvent pas y avoir accès.

Le développement de l'infrastructure comporte de nombreux choix qui ont à voir avec les décisions concernant l'emplacement des installations, la nature et le choix de la technologie, les décisions relatives aux coûts et aux prix. Si ces décisions au sujet de l'emplacement, du choix de technologie et des coûts ne prennent pas en considération explicitement la fourniture d'un accès aux femmes des zones

éloignées et rurales, mais favorisent les zones urbaines et les services de communication et technologies haut de gamme et chers, les femmes auront moins d'accès que les hommes.

« Le point le plus fondamental est que l'infrastructure des communications en Afrique est une question de sexospécificité. À l'heure actuelle, il existe un énorme écart dans l'accès aux communications. L'infrastructure est concentrée dans les régions urbaines et la majorité des femmes vivent dans les régions rurales [...] Si [les choix de technologie/infrastructure] sont faits en privilégiant les zones urbaines et les coûts élevés, peu de femmes y auront accès. Dans l'établissement de l'infrastructure, le point de départ est situé au niveau des politiques. Il faudrait donc que les porte-parole des femmes soient impliqués dans l'élaboration des politiques là où ils ne le seraient pas autrement ... Nous devons constamment nous demander si les choix relatifs à l'infrastructure pour lesquels on opte sont des choix qui bénéficieront à la majorité des femmes. L'accès universel est une question brûlante pour les femmes. »<sup>12</sup>

Les dimensions du fossé de l'infrastructure s'étendent au-delà des frontières internationales et dans les pays développés tout comme ceux en développement : un tiers de la population du monde n'a pas encore fait un appel téléphonique et moins de un cinquième a eu une expérience Internet. Ces chiffres illustrent le fait que les populations dans l'ensemble pauvres et principalement rurales dans différents pays ne sont pas desservies par les services de télécommunications, et ces populations comptent une majorité de femmes.

La capacité des femmes d'utiliser l'information et les connaissances dépend de nombreux facteurs, dont l'alphabétisation et l'éducation, l'emplacement géographique (Nord ou Sud, rural ou urbain) et la classe sociale. En conséquence, alors que la révolution de l'information progresse et accélère la migration à l'Internet, ceux et celles privés d'accès seront encore plus exclus.

On reconnaît de plus en plus souvent que la connectivité n'est pas suffisante et que les compétences et ressources nécessaires pour traduire cet accès en usage pertinent sont tout aussi importantes. On en vient à critiquer les programmes de développement des TIC qui portent excessivement sur l'accès à la technologie et les sources d'information dans la croyance erronée que cela résoudra les problèmes de développement des communautés. La vérité est plutôt que les initiatives TIC ne seront appropriées que si elles fournissent de l'information qui soit utile et pertinente aux utilisateurs finals et là où ces utilisateurs (femmes et hommes, filles et garçons) sont en mesure de l'utiliser.

Bien que les TIC peuvent potentiellement communiquer de l'information utile, comme les prix du marché pour les femmes ayant de petites et micro-entreprises, par exemple, ce n'est qu'un aspect d'une série plus longue de ressources nécessaires pour assurer un développement durable. Là où il n'y a pas d'accès aux routes, au transport ou au crédit, et où d'autres éléments de développement ne peuvent pas être obtenus (comme c'est souvent le cas pour les femmes), l'accès

---

<sup>12</sup> Entrevue avec Nancy Hafkin, [www.developmentgateway.org](http://www.developmentgateway.org)

aux TIC et leur usage auront un impact limité. Il est donc tout aussi important de soutenir la fourniture d'installations TIC en offrant des services et une formation supplémentaires qui renforceront la capacité des hommes et des femmes à utiliser l'information et les connaissances nouvellement acquises.

La façon dont sont utilisées les TIC dans les pays en développement est aussi une question qui est liée à la problématique homme-femme. La recherche a démontré que la plupart des femmes dans les pays en développement font un usage restreint des TIC, se limitant au courrier électronique et aux serveurs de listes, généralement à des fins de promotion d'une cause ou d'échanges en réseaux. L'usage des TIC est déterminé par des facteurs comme le coût, la largeur de bande limitée et les compétences techniques. Jusqu'à présent, très peu d'Africaines ont utilisé les TIC pour développer leurs affaires, se divertir, à des fins éducatives ou pour obtenir de l'information concernant la qualité de vie, que ce soit pour elles-mêmes ou leurs familles (telle que l'information sur la santé ou la nutrition).

### ***Pornographie, traite des femmes, violence à l'égard des femmes et censure***

L'image que révèle la plupart des analyses du nouveau contenu de l'information et de la communication est celle d'une rhétorique 'masculiniste' et d'un ensemble de représentations fréquemment sexualisées et bien souvent sexistes. La pornographie, le harcèlement par voie électronique, les messages incendiaires (à caractère agressif ou obscène) et le cyberespionnage sont bien documentés. On estime que 10 pour cent des ventes faites sur l'Internet sont de nature sexuelle, que ce soit sous forme de livres, de vidéo clips, de photos, d'entrevues en ligne, ou d'autres articles. Les innovations techniques récentes facilitent l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants car elles permettent aux gens d'acheter, de vendre et d'échanger en toute facilité des millions d'images et de vidéos d'exploitation sexuelle de femmes et d'enfants. Ces technologies permettent aux prédateurs sexuels de faire du tort aux femmes et aux enfants ou de les exploiter et cela de façon efficace et anonyme. Étant donné le marché pharamineux pour la pornographie sur l'Internet et la concurrence entre les sites, les images pornographiques deviennent plus brutales, plus violentes et dégradantes.<sup>13</sup> L'accès abordable aux technologies de communications mondiales permet aux utilisateurs de poursuivre ces activités tranquillement depuis chez eux.<sup>14</sup>

Ce qui est beaucoup plus inquiétant encore c'est que l'Internet est utilisé comme outil pour la prostitution et la traite des femmes. En 1995, on estime qu'environ 1,8 million de femmes et de filles ont été victimes de traite illégale et les nombres augmentent encore. L'Internet est utilisé de multiples façons pour promouvoir l'exploitation sexuelle et la traite des femmes ou pour s'y livrer. Les proxénètes utilisent l'Internet pour annoncer des voyages organisés de prostitution pour les

---

<sup>13</sup> Rich, Frank, "Naked Capitalists," N.Y. Times Magazine, 20 mai 2001.

<sup>14</sup> Hughes, Donna M, 2002, "The use of new communications and information technologies for sexual exploitation of women and children," *Hastings Women's Law Journal*, Vol 13:1, [http://www.uri.edu/artsci/wms/hughes/new\\_tech.pdf](http://www.uri.edu/artsci/wms/hughes/new_tech.pdf)

hommes des pays industrialisés. Les hommes voyagent à destination de pays plus pauvres pour rencontrer des filles et des femmes et acheter des services sexuels.

Il y a de nombreuses organisations qui travaillent pour lutter contre les problèmes de la traite des femmes ainsi que contre l'usage de l'Internet pour la traite des femmes et des enfants et l'explosion de la pornographie sur l'Internet. Bien qu'elles se rendent compte que les trafiquants et les pornographes ont implanté leur commerce sur l'Internet, les organisations de femmes se rendent aussi compte du dilemme dans lequel elles se trouvent si elles demandent au gouvernement de prendre des mesures pour y remédier.

Un des débats les plus brûlants au sujet des droits Internet est celui qui porte sur la liberté d'expression et la censure. Plusieurs organisations ont réagi à la présence de pornographie sur l'Internet en demandant des politiques plus strictes pour surveiller et censurer le contenu sur l'Internet, y compris le développement de dispositifs qui détecteraient les créateurs et les consommateurs de matériel pornographique. Quelques organisations de femmes ont été les premières à avertir qu'il était dangereux de revendiquer des mesures de censure qui pourraient très facilement être prolongées à d'autres domaines de contenu et limiter la liberté d'expression bien au-delà des domaines de la pornographie et de la traite. La législation donne lieu à une interprétation large, laissant les États décider ce qu'ils considèrent être des « pratiques illégales » ou « nuisibles ».

Plus que tout, il faut informer et sensibiliser les femmes et les inclure dans les discussions et les débats tenus au sujet de ces tendances. Elles doivent être consultées lorsque les politiques et pratiques préconisées par les organismes d'État et autres organismes sont élaborées.

En décembre 2002, l'UNESCO a également été partenaire pour accueillir un symposium international sur le thème de la liberté d'expression dans la société de l'information. Les discussions ont porté sur trois questions : les nouvelles possibilités de la liberté d'expression offertes par le cyberspace ; les obstacles limitant la liberté d'expression dans le cyberspace ; et la réglementation du contenu dans le cyberspace. Les participants ont conclu que :

Nous devons résister à la tentation de diaboliser l'Internet. Les infractions commises sur l'Internet ne sont pas particulièrement originales (mises à part les attaques par les pirates informatiques) ; elles reflètent des comportements qui sont spécifiques à la vie sociale et qui ont déjà trouvé des porteurs dans les médias traditionnels. Nous devons donc considérer l'Internet comme un outil de la démocratie et non dans la perspective de ses déficiences réelles ou potentielles.<sup>15</sup>

### ***Coût, temps et mobilité***

---

<sup>15</sup> UNESCO, 2002, *La Liberté d'expression dans la société de l'information*. Rapport final. Symposium international, organisé par la Commission nationale française en partenariat avec l'UNESCO, <http://www.itu.int/wsis>

Dans de nombreux pays en développement, la disponibilité de connectivité nationale et internationale est limitée, une situation formée et compliquée par plusieurs pénuries concourantes : la fibre optique peut ne pas être disponible, les liaisons par satellite sont limitées et coûteuses, tandis que les infrastructures internes de télécommunication sont habituellement concentrées dans quelques grandes villes et accusent de graves déficiences dans les zones rurales. Dans les zones rurales et éloignées, l'effet combiné de la faible densité de population, la pauvreté et l'éloignement géographique des réseaux et marchés établis de télécommunications n'incite pas à stimuler les énormes investissements requis pour prolonger l'infrastructure technique.

Ces défis techniques, auxquels s'ajoutent les politiques et règlements relatifs aux télécommunications qui favorisent les monopoles d'État et limitent la concurrence, causent le prix élevé des services qui restreint considérablement la capacité des communautés pauvres, et spécialement des femmes, d'avoir accès à ces technologies et de se les approprier.<sup>16</sup>

Les coûts de l'équipement et de la connexion sont inabordables sauf pour les plus nantis dans la plupart des pays en développement. Les frais mensuels de service Internet s'élèvent à 1,2 pour cent du revenu mensuel moyen pour l'utilisateur typique aux États-Unis, comparé à 278 pour cent au Népal, 191 pour cent au Bangladesh et 60 pour cent au Sri Lanka. Semblablement, les chiffres de 2001 pour les coûts moyens de 20 heures d'accès Internet en tant que pourcentage du PIB par habitant révèlent des disparités flagrantes entre les pays plus développés et les pays moins développés : alors qu'en Suède la proportion est de 0,12 pour cent, elle est de 81,07 pour cent au Bangladesh.<sup>17</sup> À l'heure actuelle, le coût total moyen d'utilisation d'un compte local d'accès commuté à l'Internet durant 20 heures par mois en Afrique est d'environ 60 dollars (en excluant l'abonnement pour la ligne téléphonique).<sup>18</sup> L'Organisation de coopération et de développements économiques signale des coûts pour 20 heures d'accès Internet par mois, en 2000, de 22 dollars y compris les frais téléphoniques aux États-Unis. Alors que les coûts en Europe étaient plus élevés (33 dollars en Allemagne, 39 dans le reste de l'UE), ces pays ont des revenus par habitant qui sont au moins dix fois ceux de la moyenne africaine.<sup>19</sup>

Pour ainsi dire tous les moyens de communication coûtent de l'argent. En raison de toute une gamme de facteurs qui se croisent, les femmes sont moins susceptibles d'avoir l'argent nécessaire pour acheter des télévisions, des postes de radio, ou d'y avoir accès quand elles le désirent, surtout lorsque la technologie de la maison est contrôlée par quelqu'un d'autre (habituellement un mari ou un père). Les femmes sont également moins susceptibles d'avoir le revenu disponible pour payer les services d'information, surtout lorsque d'autres besoins (aliments, éducation, etc.) prévalent.

---

<sup>16</sup> [http://www.unicttaskforce.org/groups/members/public.asp?cod\\_tema\\_menu=34](http://www.unicttaskforce.org/groups/members/public.asp?cod_tema_menu=34)

<sup>17</sup> Kirkman, Geoffrey, (ed.), 2002, *The Global Information Technology Report 2001-2002. Readiness for the Networked World*. Oxford University Press, [www.cid.harvard.edu/cr/pdf/gitrr2002\\_data.pdf](http://www.cid.harvard.edu/cr/pdf/gitrr2002_data.pdf)

<sup>18</sup> Mais les frais d'abonnement FSI varient énormément – allant de 10 à 80 dollars par mois, tenant compte des différents niveaux de maturité des marchés, les politiques tarifaires variables des entreprises de télécommunications, les différents règlements des services cellulaires numériques privés et l'accès à la largeur de bande des télécommunications internationales.

<sup>19</sup> <http://www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm>

En outre, les femmes ont moins de temps disponible que les hommes pour rechercher des connexions aux TIC ou pour passer du temps en ligne, comme le suggèrent les résultats de sondages sur l'utilisation du temps effectués dans plusieurs pays. Ceux-ci ont indiqué que les femmes utilisent les TIC pour la communication (principalement le courrier électronique) et les transactions bancaires en ligne, tandis que les hommes passent du temps à explorer sur l'Internet, à télécharger des logiciels et lire les journaux. Les responsabilités familiales et ménagères plus importantes des femmes limitent leur temps, et leur choix pour ce qui est de la façon de dépenser leur argent. Même l'accès communautaire, considéré souvent comme la solution à la diffusion de l'Internet dans le monde en développement, pourrait être inabordable à beaucoup de femmes. On ne peut pas non plus présumer que les femmes auront un accès par le biais d'associations ou d'ONG. Dans la plupart des cas où les femmes vivant dans des contextes de pays en développement ont accès à l'Internet, elles appartiennent à un groupe hautement éduqué de femmes professionnelles qui ont accès aux TIC à travers leurs réseaux d'affaires.

Presque toutes les femmes manquent de temps. Elles sont moins susceptibles que les hommes d'avoir le loisir d'utiliser les TIC – que ce soit à la maison, au travail ou dans des centres Internet publics. Ce problème est encore plus aigu pour les femmes pauvres des pays en développement, mais c'est également un phénomène dans les sociétés affluentes. Le problème a d'importantes répercussions sur le genre de contenu que les femmes pourraient percevoir comme étant utile et intéressant.

Étant donné que la plupart des installations dans les régions rurales sont des centres publics à accès partagé, l'accès des femmes aux TIC est encore plus limité lorsque les heures d'ouverture des installations communautaires ne tiennent pas compte de la façon dont les femmes utilisent leur temps et / ou lorsque les installations sont situées dans des locaux ou des institutions où les femmes ne peuvent pas aller ou qu'elles sont peu susceptibles de fréquenter. Les exploitants d'installations d'accès public devraient se plier aux horaires des femmes et modifier leurs propres horaires pour assurer aux femmes égalité d'accès et d'usage des TIC.

Dans la plupart des pays, la mobilité des femmes est beaucoup plus restreinte que celle des hommes. Cela peut être le résultat de coutumes sociales qui interdisent aux femmes de se déplacer sans être accompagnées ou en raison des responsabilités familiales et ménagères des femmes qui rendent difficiles les déplacements loin de la maison. Le prix inabordable des transports publics et / ou privés en raison du revenu limité des femmes (par comparaison à celui des hommes de niveaux socio-économiques semblables) peut être une autre raison. Ce manque de mobilité est fondamental vu l'absence de connectivité dans les zones rurales, où les femmes représentent jusqu'à 70 pour cent de la population.

### ***Ségrégation sexuelle dans l'emploi***

Les télécommunications et le télétravail ouvrent de nombreuses nouvelles possibilités d'emploi aux femmes, surtout dans les industries des services. Cependant, les modèles de ségrégation sexuelle sont déjà en train de se reproduire dans l'emploi qu'offre ce secteur comparativement jeune. Les stéréotypes concernant les compétences et les capacités des femmes ont fait d'elles les employées préférées pour certains types de travail, en particulier pour les opérations bancaires, les télécommunications et les assurances. Les hommes sont plus susceptibles de se retrouver aux postes bien payés et de nature créative du développement des logiciels et de la mise en marche d'entreprises sur l'Internet, tandis que les postes TIC à tâche unique, tels que ceux de caisse ou de saisie des données, sont principalement occupés par des femmes et mal payés. Les pays où les femmes ont réussi à progresser jusqu'à des postes spécialisés, comme programmeuses de systèmes ou analystes en informatique, comprennent le Brésil, l'Inde et la Malaisie, pays dont les politiques nationales ont encouragé les études en sciences et en technologie pour tous. Mais une bonne part de ces femmes proviennent de milieux privilégiés et leurs nombres restent relativement bas.

La standardisation et la miniaturisation des composants des télécommunications ont permis la séparation physique des stades de fabrication des composants : la conception se faisant au Nord et la fabrication ayant lieu principalement au Sud. De grandes usines ont ainsi pu décentraliser leurs opérations de fabrication pour profiter de la main-d'œuvre moins chère dans les pays en développement. De même, les industries des services ont pu tirer parti des développements en télécommunications transplantant le travail peu spécialisé, et souvent répétitif (tel que la facturation, l'administration des salaires, la comptabilité de routine), loin du siège social de l'entreprise dans des régions moins chères – un phénomène qui est devenu connu sous le nom de 'télétravail' ou de 'travail à distance'. Bon nombre de ces fonctions sont installées dans des zones de libre échange des pays en développement, où elles bénéficient de toutes sortes de concessions (ou d'incitation à venir s'y installer) que leur confèrent les gouvernements. Dans de nombreuses zones de libre échange, comme en Jamaïque et à la Barbade, les travailleurs n'ont pas le droit de former des syndicats.

Le développement des TIC reproduit également les inégalités entre les sexes qui existent dans la société en général. On promeut parfois le télétravail – un travail fait à domicile ou à un site ailleurs qu'au bureau principal – en prétendant qu'il convient aux femmes ayant des responsabilités ménagères et de soins des enfants. Le danger provient du fait que les femmes doivent faire simultanément deux sortes de travail – le travail professionnel et le travail ménager. Les sondages ont indiqué que les femmes en Malaisie et en Inde hésitent à opter pour le travail à domicile, même quand il s'agit d'un travail spécialisé. Le télétravail, particulièrement quand il est fait à domicile, a tendance à renforcer la séparation traditionnelle du travail en fonction du sexe.

En moyenne, les femmes sont payées de 30 à 40 pour cent de moins que les hommes pour un travail comparable. Dans son rapport sur l'emploi publié en janvier 2001, l'OIT constate une 'brèche numérique entre les sexes' en disant que les femmes sont sous-représentées dans les emplois en nouvelle technologie tout autant dans les pays développés que dans les pays en développement. Le rapport

de l'OIT constate aussi que les modèles de ségrégation sexuelle sont reproduits dans l'économie de l'information. Le rapport ajoute :

Bien qu'il existe une inégalité de rémunération entre ceux qui possèdent des compétences en TIC et ceux qui n'en possèdent pas, il existe également une polarisation des salaires dans l'usage des TIC elles-mêmes. Cette polarisation est souvent sexospécifique.

### ***Politiques relatives aux TIC et gouvernance***

Les politiques TIC mondiales et nationales peuvent soit encourager la pleine participation à la société de l'information soit freiner l'accès des gens à la technologie, à l'information et aux connaissances. Bien que plusieurs pays mettent en œuvre des programmes pour faire face à ces questions, il n'en reste pas moins certaines préoccupations au sujet de l'inclusion des groupes éloignés et marginalisés, en particulier des femmes. Ces préoccupations sont surtout ressenties dans les pays en développement.

Dans la plupart des pays en développement, les femmes sont principalement situées dans les zones rurales qui ont une faible infrastructure. Ces zones, en raison de la pauvreté de leurs habitants, ne sont pas lucratives pour les entreprises de télécommunications privées qui cherchent à maximiser leurs profits en offrant des services de télécommunications haut de gamme plus complexes. Très peu d'investissements sont donc accordés à l'expansion de la téléphonie de base, sans parler de l'infrastructure d'accès public aux TIC, qui relierait les femmes et les autres habitants des régions rurales et éloignées aux ressources informatiques et aux populations des régions urbaines, renforçant ainsi leur isolement et leur silence.

Les politiques et cadres réglementaires des TIC gardent un contrôle serré sur les services de télécommunications dans certains pays en développement entraînant des répercussions négatives sur leur usage. C'est le cas en particulier là où les politiques et règlements limitent la mise en œuvre de services à valeur ajoutée qui pourraient faire baisser le coût des services de télécommunications, comme le système vocal sur l'Internet et la connectivité mobile. Le désir de maintenir les monopoles de l'État sur les télécommunications réduit la concurrence, entraînant les coûts gonflés des services qui sont inabordables pour les pauvres, dont la majorité sont des femmes.<sup>20</sup>

Les gouvernements et les responsables des politiques de télécommunications dans les pays en développement doivent réfléchir à comment introduire des mesures réglementaires qui exigeraient d'eux et des entreprises privées de télécommunications d'investir dans les connexions rurales en plus de celles dans les régions urbaines plus lucratives et de ne pas se concentrer sur les services à haut profit. Les exigences de service pourraient être incluses dans les conditions de licences des entreprises d'État ou privées pour garantir un niveau minimum de

---

<sup>20</sup>Entrevue avec Mercy Wambui, <http://www.developmentgateway.org/node/133831/sdm/docview?docid=346180>

développement des télécommunications à travers le pays. Celles-ci pourraient être sous forme d'objectifs de mise en place pour les lignes publiques et privées, accompagnés de conditions au sujet de la qualité et de la vitesse de tels services. Une autre option serait que le processus de soumission des licences incorpore des objectifs de mise en place comme critère pour évaluer les différentes propositions soumises. Dans de tels cas, les politiques de télécommunications et les ministères doivent déclarer explicitement que les femmes et les autres groupes marginalisés doivent être inclus dans les objectifs.

Sans de telles références explicites aux enjeux hommes-femmes dans les politiques sur les TIC, il y a bien peu de chances que les femmes et les filles profiteront des avantages en matière de développement de l'ère de l'information. L'expérience jusqu'à présent a indiqué que même là où les politiques ont été sensibles à la cause des femmes, les besoins des femmes et des filles sont susceptibles d'être négligés ou laissés de côté quand on en vient à la mise en application des politiques. Dans les cas où les gouvernements ont prétendu qu'une politique générale d'égalité des sexes est suffisante et qu'il n'est pas nécessaire de mentionner spécifiquement cette égalité dans les politiques sur les TIC, les observations jusqu'à présent suggèrent que « l'élaboration des politiques sur les domaines technologiques tiennent rarement compte des besoins, des exigences et des aspirations des femmes sauf lorsqu'une analyse des sexospécificités est [explicitement] incluse. »<sup>21</sup>

Il y a de nombreuses preuves démontrant que lorsque les besoins et les aspirations des femmes ont été pris en compte dans les politiques et programmes, les projets mis en œuvre dans ces cadres ont connu un meilleur succès en répondant aux besoins de leurs groupes cibles et se sont avérés plus durables à long terme. Dans les secteurs du développement social, tels que la santé, l'agriculture et le développement rural, les projets qui comportent une analyse des sexospécificités échouent rarement. Pourtant l'analyse des sexospécificités est rarement appliquée aux projets technologiques et informatiques. Une étude de centaines de projets de développement comportant de fortes composantes de TIC a indiqué que plus de 33 pour cent d'entre eux étaient hautement conscients de la problématique homme-femme, mais que la sensibilisation à cette problématique n'était prolongée aux composantes de TIC que dans 10 pour cent des cas.<sup>22</sup>

Le défi que représente l'incorporation de la sexospécificité dans les politiques sur les TIC fait appel à une campagne de sensibilisation sur deux fronts : sensibilisation à la problématique homme-femme des responsables de l'élaboration des politiques et sensibilisation aux questions relatives aux politiques sur les TIC des intervenants qui défendent la cause des femmes. Il est impératif que les responsables des politiques sur les TIC ainsi que les intervenants au nom des femmes comprennent les systèmes qui sont proposés dans les politiques et les implications en terme d'accès, de contenu, de coûts abordables et ainsi de suite, pour les hommes et les femmes dans leur propre pays. Les femmes doivent apprendre à bien connaître la

---

<sup>21</sup> Marcelle, Gillian, 2000, « La prise en compte des femmes dans la politique des pays africains sur les TIC : une perspective stratégique », dans Eva Rathgeber et Edith Ofwona Adera (éds), *L'inégalité des sexes et la révolution de l'information en Afrique*, Ottawa: CRDI, p.39.

<sup>22</sup> Hafkin, Nancy, 2002, *Gender issues in ICT Policy in Developing Countries: An Overview*. Article présenté à la réunion du groupe d'experts d' UN DAW sur les femmes et les TIC, Séoul, novembre 2002, p.4

technologie ainsi que les politiques si elles souhaitent revendiquer un accès réel pour tous. Les femmes activistes doivent surmonter le mythe voulant que la technologie est un domaine réservé principalement aux spécialistes masculins et affronter les complexités des politiques et de la technologie des TIC.

### ***Absence des structures de prise de décision***

Bien que le nombre de femmes occupant des postes qui dépendent d'une expertise en TIC augmente constamment, ce n'est pas nécessairement le cas pour ce qui est de l'accès des femmes à la prise de décision et au contrôle de ces ressources. Que ce soit au niveau mondial ou national, les femmes sont sous-représentées dans toutes les structures de prise de décision sur les TIC, y compris les institutions d'élaboration des politiques et des règlements, les ministères responsables pour les TIC et les conseils d'administration et de direction des firmes privées de TIC. Le problème c'est que, tant au niveau mondial qu'au niveau national, la prise de décision en matière de TIC est généralement traitée comme un domaine purement technique (habituellement pour les experts hommes) dans lequel peu ou aucune considération n'est accordée aux points de vue de la société civile, plutôt que comme un domaine politique. La déréglementation et la privatisation de l'industrie des télécommunications rend aussi la prise de décision dans ce secteur de moins en moins tenue de rendre compte aux citoyens et aux communautés locales, redoublant ainsi l'exclusion des femmes de la prise de décision et du contrôle des ressources.<sup>23</sup>

La sous-représentation des femmes aux postes décisionnels supérieurs et aux postes d'influence sur le plan politique dans le secteur des TIC dans le monde entier est frappante en dépit du fait que ce secteur est relativement nouveau et qu'on s'attendrait à ce qu'il soit moins assujéti aux vieilles pratiques de discrimination sexuelle. Malgré ces attentes, en 2001 les femmes n'occupaient que 9 pour cent des postes de cadres supérieurs et 9 pour cent des postes dans les organes de surveillance de l'industrie des télécommunications dans 18 pays européens.<sup>24</sup> Aux États-Unis en 2001, les femmes occupaient 13 pour cent des postes de cadres supérieurs et ne représentaient que 9 pour cent des membres des conseils d'administration des grandes entreprises de télécommunications et des entreprises électroniques.<sup>25</sup> En 2001, il y avait des femmes ministres des communications ou des télécommunication dans seulement trois pays – le Mali, l'Afrique du Sud et la Colombie – et des sous-ministres dans six autres : l'Angola, le Bélarus, la République tchèque, le Ghana, la République kirghize et la Tanzanie.<sup>26</sup> Sur les 19 pays qui ont répondu aux questions sur l'égalité des sexes de l'enquête de l'UIT sur la réglementation de 1999, 12 n'avaient aucune femme dans leur organisme

---

<sup>23</sup> Association pour le progrès des communications, Women's Networking Support Programme (APC - WNSP), 2002, *Gender and ICTs*, [http://www.apcwomen.org/gem/Gender\\_ICTs/index.htm#power](http://www.apcwomen.org/gem/Gender_ICTs/index.htm#power)

<sup>24</sup> European Database on Women in Decision-making 2001. *Women in the Telecommunications Industry*. [www.db-decision.de/index\\_E.htm](http://www.db-decision.de/index_E.htm)

<sup>25</sup> Jamieson, Kathleen Hall 2001. *Progress or No Room at the Top? The Role of Women in Telecommunications, Broadcast, Cable and E-Companies*. Annenberg Public Policy Centre, University of Pennsylvania. [www.appcpenn.org/internet/publicpolicy/progress-report.pdf](http://www.appcpenn.org/internet/publicpolicy/progress-report.pdf)

<sup>26</sup> Hafkin, Nancy & Taggart, Nancy 2001. *Gender, Information Technology and Developing Countries: An Analytical Study*. Washington, DC: AED/USAID.

national de réglementation des télécommunications.<sup>27</sup> En tête de file se trouvaient le Canada, la Suède et l'Afrique du Sud, qui selon cette enquête était le seul pays ayant une politique spécifique visant à augmenter la participation des femmes dans le domaine des télécommunications. Sa Loi sur les télécommunications de 1996 comprend des dispositions sur la promotion de l'habilitation et du progrès des femmes dans tous les aspects de l'industrie des télécommunications.

Les raisons à l'origine de la lenteur du progrès des femmes vers les postes de prise de décision peuvent être expliquées en partie par les différences d'expérience et d'éducation entre les hommes et les femmes dans ce secteur. Les femmes ont également mis plus longtemps à comprendre et maîtriser les cultures organisationnelles qui règnent dans ce secteur à dominance masculine et qui leur portent préjudice. Jusqu'à ce qu'un nombre critique de femmes atteignent les postes de cadres supérieurs, il sera difficile de contrer effectivement les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes.<sup>28</sup>

## **SURMONTER LES OBSTACLES**

Chaque enjeu dans le fossé entre les hommes et les femmes a des implications spécifiques pour les politiques, la stratégie et l'action. Il existe déjà plusieurs initiatives qui aident à aller de l'avant. Dans le contexte de situations nationales et régionales données, tous les intervenants ont un rôle à jouer dans l'élaboration d'approches pertinentes et appropriées.

Cette section mettra en évidence des actions qui peuvent contrer les obstacles et indiquera comment les organisations de la société civile peuvent les utiliser pour contribuer au développement des femmes africaines. Elle décrira des études de cas et donnera des exemples de bonnes pratiques.

### ***Sensibilisation, éducation, formation et développement des compétences***

Le fait d'obtenir accès aux technologies de l'information et de la communication ne contribuera pas, en soit, au progrès des femmes et à leur développement social. Il faut insister sur l'importance de la sensibilisation aux applications organisationnelles des TIC – par exemple, pour la recherche, les échanges, le lobby et les téléconférences – et démontrer le rôle que les TIC peuvent jouer pour faire prévaloir l'égalité des sexes – par le biais du commerce, de l'agriculture, de la santé, de la gouvernance, de l'éducation et ainsi de suite.

---

<sup>27</sup> Marcelle, Gillian 2000. *Transforming Information & Communication for Gender Equity*. New York: UNDP.

<sup>28</sup> Mitter, Swasti, 1995, "Who benefits? Measuring the differential impact of new technologies", in Gender Working Group, UN Commission on Science and Technology for Development, *Missing Links: Gender Equality in Science and Technology for Development*, pp. 219-242.

Un des domaines les plus critiques dans lesquels les organisations de la société civile (OSC) peuvent jouer un rôle pour aider les femmes à utiliser les TIC est celui de la sensibilisation, l'éducation, la formation et le développement des compétences. On apprend souvent aux filles, depuis un tout jeune âge, que la technologie est du domaine des garçons et que les filles n'ont pas d'aptitude naturelle pour la technologie. Traditionnellement, la technologie est considérée comme un domaine réservé aux hommes et aux garçons. En Afrique, où un plus grand nombre de garçons ont le privilège d'être scolarisés, c'est particulièrement important d'encourager les filles à utiliser les TIC.

En fournissant les moyens et en facilitant l'usage de la technologie dans les écoles, les tendances actuelles peuvent être renversées. Promouvoir et encourager l'entrée des filles dans les domaines technologiques à l'école assurera que quand elles grandiront et choisiront des carrières, le monde de la technologie ne leur semblera pas une option inconnue et déconcertante. Il est tout aussi important d'éduquer les enseignants sur l'importance d'encourager les filles à s'intéresser à la technologie.

Il ne suffit pas de promouvoir l'usage des TIC. Il doit y avoir des avantages pratiques et démontrables justifiant l'utilisation des TIC. Sensibiliser les femmes au fait que les TIC peuvent améliorer leurs vies et que leur activisme encouragera un plus grand engagement face aux nouvelles technologies. Nous devons porter l'attention sur ce que nous pouvons faire avec l'outil de la technologie de l'information pour améliorer la vie des gens.

La formation est l'un des plus importants mécanismes qui servent à encourager les femmes à utiliser la technologie de l'information. Les outils qu'offrent les nouvelles technologies semblent souvent mystifiants, du domaine des hommes et hors de la portée de nombreuses femmes vivant en Afrique. Les méthodologies de formation doivent tenir compte des besoins des femmes. Les mesures à prendre peuvent être d'organiser des horaires de formation qui tiennent compte des heures de disponibilité des femmes ou de veiller à ce que les locaux où est donnée la formation ne présentent aucun risque et soient facilement accessibles. Elles peuvent aussi être d'assurer que ce soit des femmes qui donnent la formation ce qui s'est avéré être un moyen convaincant d'encourager les femmes à aborder les TIC. L'établissement d'un environnement d'apprentissage convivial et sûr, sans avoir recours au jargon technique, a fait ses preuves pour encourager la participation active et enthousiaste à la formation.

La formation de femmes qui ont le même domaine d'activisme (par exemple la lutte contre la violence à l'égard des femmes) crée un espace dans lequel les femmes se sentent plus libres de parler de leurs besoins d'information et de chercher à maîtriser l'usage des TIC comme outil pour résoudre leurs problèmes d'information. Établir un lien entre la formation et les résultats, qui ont un rapport tangible avec le travail des femmes, fera une différence considérable pour ce qui est des acquis à long terme de la formation. On a prouvé que le fait de veiller à ce qu'il y ait un soutien continu et facilement accessible suite à la formation a prolongé et renforcé les acquis de la formation. Les efforts déployés pour assurer l'accès des femmes et des filles à une instruction technique, professionnelle et scientifique ont également été intensifiés.

Il est également important que le matériel de formation soit accessible et sensible à la réalité des femmes, écrit en langage clair et présenté dans les langues que les femmes parlent à la maison.

### **Connectivité et accès**

L'avènement des TIC a élargi l'écart d'accès à l'information et la technologie dans le monde.<sup>29</sup> L'accès dépend de l'infrastructure des télécommunications, la disponibilité d'ordinateurs, la compétence linguistique, les connaissances et la formation en informatique. Afin de combler cet écart, l'inclusion dans les débats et le développement des ressources est d'importance critique pour tous, pas seulement pour ceux qui occupent des places privilégiées et d'autorité structurelle. Bien que l'accès aux nouvelles technologies est de plus en plus courant parmi les ONG œuvrant pour l'égalité des sexes en Afrique, il est encore loin d'être universel. La distribution de l'accès à l'intérieur de l'Afrique est fortement biaisée. Des pays comme l'Afrique du Sud et le Sénégal ont un bon accès relativement stable. Dans presque tous les pays africains, les zones rurales sont pour ainsi dire exclues, le pivot de la connectivité étant habituellement situé dans les centres urbains.

L'accès universel et l'accès à l'information en tant que droit fondamental des citoyens sont étroitement reliés aux efforts déployés pour répandre l'usage des TIC en Afrique.

Même lorsqu'il y a eu une planification de l'accès universel (comme au Sénégal par exemple), les disparités entre les sexes n'ont pas été prises en compte. Les gouvernements devraient être tenus responsables de veiller à la prestation des services de télécommunication, tandis que les structures de la société civile doivent prendre part aux débats sur les politiques qui encouragent l'accélération du développement de l'infrastructure informatique en Afrique. Une question de politique clé serait d'assurer que l'infrastructure informatique soit prolongée pour inclure les régions rurales. C'est également une question de politique clé pour l'accès des femmes à l'information, puisque la plupart des femmes en Afrique vivent dans les régions rurales.

Les bas niveaux d'éducation et d'alphabétisation, aggravés par la pauvreté, empêchent les femmes d'avoir accès aux TIC et de les utiliser. Étant donné la répartition démographique en Afrique, la majorité des femmes vivent en milieu rural ou périurbain sous-desservi. Si on souhaite augmenter la connectivité des femmes, il faudra mettre l'accent sur l'usage commun des installations qui offrent aux femmes des services d'information et de communication abordables. Le coût est l'un des plus grands obstacles qui empêchent les femmes d'avoir accès aux nouvelles technologies. En vue d'augmenter l'usage que font les femmes des TIC, l'accès aux technologies doit être rendu facile et abordable. Les projets, tels que le projet mis en marche par la compagnie de téléphone sénégalaise Sonatel en collaboration avec son partenaire français Manobi, fournissaient la connectivité aux exploitantes agricoles par le biais de téléphones cellulaires connectés par WAP (protocole pour les applications sans fil). Connectivité Afrique, un projet du CRDI,

---

<sup>29</sup> AIS-GWG (1999) Engendering ICT Policy: Guidelines for Action. P.2

fournissait des assistants numériques (PDA - personal digital assistant) aux réseaux Healthnet et Satellife installés à Kampala pour améliorer la rapidité, l'exactitude et la sécurité de la surveillance des données de santé. Ces deux dispositifs introduisent un élément de mobilité que n'offrent pas les ordinateurs et sont particulièrement préférés par les exploitantes agricoles.<sup>30</sup>

Bien qu'il y ait plusieurs projets innovateurs gérés par des femmes, tels que les kiosques téléphoniques et les téléc centres au Cameroun et au Sénégal, il est rare que la conception ou l'évaluation de tels centres comportent des considérations sexospécifiques. La recherche a révélé que ces installations sont bien souvent utilisées davantage par les hommes que par les femmes. En vue d'augmenter l'usage des TIC par les femmes, il faut lancer des campagnes visant spécifiquement à améliorer l'accès des femmes à ces installations. Tel que mentionné plus tôt, il faut tenir compte des horaires de formation, avoir des classes réservées aux femmes qui soient données par une formatrice et offrir des assistantes pour taper les messages de courrier électronique dictés par les utilisatrices qui ne savent pas écrire. La sensibilisation des hommes à l'importance de l'accès des femmes aux TIC pourrait aider à faciliter un plus grand usage des TIC par les femmes.

Il est important de noter, toutefois, qu'il ne suffira jamais de se limiter à établir des installations physiques, que ce soit des réseaux de communication ou des ordinateurs (en supposant qu'il y a l'électricité), sans assurer que leurs utilisateurs se servent le plus possible de ces installations. Fournir un accès aux services avancés de technologie de l'information implique spécifiquement d'encourager une éducation généralisée et de faire connaître leur disponibilité, en insistant fortement sur les connaissances et compétences nécessaires pour utiliser les services, ainsi que de faire comprendre que de telles technologies peuvent servir à améliorer le bien-être social et économique des individus et de la communauté.<sup>31</sup>

### ***Interventions en matière de politiques***

« Les politiques doivent être accompagnées par la pratique. Ce n'est pas suffisant de se contenter d'intégrer une dimension sexospécifique aux politiques existantes. Ce n'est pas suffisant, par exemple, de se contenter de dire qu'il devrait y avoir plus de femmes dans les institutions de sciences et de technologie. Nous devons fixer des objectifs, les mettre en œuvre et les surveiller. »<sup>32</sup>

La technologie n'est pas sans discrimination sexuelle pas plus que ne l'est l'environnement politique dans lequel elle est développée. La problématique homme-femme est rarement considérée comme étant pertinente. Cela pose le

---

<sup>30</sup> *Gender Issues in the Information Society. A Background paper in the context of preparations for the World Summit on the Information Society.* UNESCO 2003. par Natasha Primo. P. 44

<sup>31</sup> Jorge, Sonja Nunes. *The Economics of ICT: Challenges and Practical strategies of ICT use for Women's Economic Empowerment.* United Nations Division for the Advancement of Women (DAW) Expert Group Meeting on "Information and communication technologies and their impact on and use as an instrument for the advancement and empowerment of women" Séoul, République de Corée du 11 au 14 novembre 2002

<sup>32</sup> Net Gains: African Women Take Stock of Information and Communication Technologies.

problème que les politiques décident de l'accès aux ressources, donnent la priorité à certains groupes et, par le fait qu'elles ne tiennent pas compte de la sexospécificité, elles renforcent les inégalités. La gouvernance et les cadres politiques des TIC, mondiaux, régionaux et nationaux, peuvent soit rendre possible une pleine participation à la société de l'information soit faire obstacle à l'accès des gens à la technologie, à l'information et au savoir. Les cadres politiques influent sur tout depuis le développement de l'infrastructure nationale des communications, en passant par la prestation des services gouvernementaux, de santé, d'éducation, d'emploi et autres services d'information, aux questions sociétales de plus grande envergure comme la liberté d'expression, le respect de la vie privée et la sécurité. Chaque dimension des politiques sur les TIC a des implications pour les femmes et si on n'en tient pas compte elles auront sûrement des répercussions négatives sur les femmes comparativement à leurs impacts pour les hommes.<sup>33</sup>

Il y a quelques exceptions : certains gouvernements veillent à ce qu'il y ait un équilibre entre les sexes dans les processus d'élaboration des politiques. En Afrique du Sud, la Loi sur les télécommunications de 1996 comporte des dispositions sexospécifiques correspondant à la Constitution sud-africaine, qui entérine le principe de l'égalité des sexes. Le Groupe sur l'égalité des sexes du ministère des Communications, Women'sNet et le Groupe de travail sur la problématique homme-femme de la Société de l'information africaine ont tous activement travaillé à organiser les femmes pour qu'elles participent à l'élaboration des politiques en Afrique du Sud. Semblablement, la Guinée inclut les questions de sexospécificité dans ses politiques nationales sur les TIC et les considère nécessaires à un développement humain participatif et équitable. La Commission économique pour l'Afrique, dans ses travaux pour mettre en œuvre l'Initiative de la Société africaine de l'information, insiste sur l'importance d'inclure les considérations de sexospécificité dans les politiques. Cette mesure s'est avérée particulièrement efficace au Rwanda, où les organisations de femmes ont pris part au processus d'élaboration des politiques sur les TIC depuis le tout début.

Les intervenants hors du secteur gouvernemental jouent un rôle important en incluant les communautés dans le processus d'élaboration des politiques. En Afrique, l'Initiative Acacia, établie en 1997 par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour développer le potentiel des technologies de l'information et de la communication en vue d'habiliter les communautés africaines pauvres, est un bon exemple de programme qui assure systématiquement la participation des femmes et des représentants d'autres groupes marginalisés aux processus d'élaboration des politiques. Acacia a démontré par son travail au Sénégal, en Afrique du Sud et en Ouganda que la participation d'un grand éventail de groupes d'intérêt améliore le processus d'élaboration des politiques.<sup>34</sup>

Une importante initiative des OSC qui tire parti de ces développements est celle de l'Association pour le progrès des communications (APC) – une organisation qui a des membres dans toutes les régions du monde – qui a donné en mars 2003 un

---

<sup>33</sup> Association for Progressive Communications Women's Networking Support Programme – Gender and ICT Advocacy in the WSIS Process, août 2003.

<sup>34</sup> *Gender Issues in the Information Society. A Background paper in the context of preparations for the World Summit on the Information Society.* UNESCO 2003. par Natasha Primo

cours d'essai sur les politiques relatives aux TIC destiné aux organisations non gouvernementales avec le parrainage de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth (CTO). L'objet du cours était de sensibiliser les ONG des secteurs du développement social à l'importance des questions associées aux TIC pour le développement et à la nécessité de revendiquer à grande échelle des politiques sur les TIC axées sur le développement. Ce cours comporte un module (sur un total de onze) sur les questions de sexospécificité et les politiques sur les TIC. L'APC prévoit offrir cette formation dans diverses régions pour aider à renforcer la capacité d'analyse des politiques sur les TIC et les revendications pour une transformation dans une perspective d'équité et de participation démocratique.

Ces cas illustrent un point essentiel de tout effort sérieux visant à intégrer l'égalité des sexes dans les politiques sur les TIC. Il ne suffit pas de tout simplement ajouter le mot « femmes » ici et là dans la formulation d'une politique ou d'une stratégie qui a été développée à partir d'un point de départ qui ne leur faisait aucun cas. La participation des femmes et des personnes qui ont une expertise sur les questions spécifiques aux sexes est essentielle à tous les stades du processus d'élaboration des politiques, de sorte que les dimensions sexospécifiques dans les domaines politiques puissent être identifiées et traitées. De la même manière, la collecte de statistiques et d'indicateurs désagrégés par sexe doit être intégrée aux cadres politiques qui cherchent à suivre la participation des femmes à la planification, à la production et à l'usage des TIC est d'une importance clé aux initiatives qui veulent apprendre de leurs expériences en suivant une dynamique d'apprentissage actif.<sup>35</sup>

### ***Combiner l'accès à l'habilitation sociale pour les femmes***

De nombreux projets TIC ont réussi à combiner l'accès – pour les femmes qui ne seraient pas habituellement ciblées – avec l'habilitation économique. Cela a contribué dans une certaine mesure à mieux faire connaître la pertinence des TIC au-delà de la simple acquisition de compétences techniques et de leur utilité pour améliorer l'emploi et les autres opportunités de production de revenus. En Argentine, en Uruguay, au Paraguay, au Brésil, en Inde et dans divers pays africains, on a donné accès aux jeunes femmes à une formation avancée en vue de les voir devenir spécialistes en TI, ou on leur a présenté et expliqué l'Internet comme moyen de mise en marché de leurs artisanats, leur permettant en conséquence d'améliorer leurs revenus.

Dans beaucoup de cas, ces mesures ont eu des retombées avantageuses pour le développement communautaire local, en particulier dans les régions éloignées où elles ont réduit la tendance des jeunes femmes à aller s'installer dans les centres urbains en quête de travail. Dans certains cas, la formation sur les TIC était accompagnée d'une autre formation qui a aidé les jeunes femmes à acquérir des attitudes et des valeurs plus conscientes des rapports sociaux entre les sexes, en plus de les encourager à être des citoyennes actives et mieux informées. Ces techniques et ces compétences sociales préparent les femmes et les jeunes filles à affronter et surmonter les obstacles qu'elles rencontrent en raison de leur sexe.

---

<sup>35</sup> ICT Policy for Civil Society Training Pack <http://www.apc.org/english/capacity/policy/curriculum.shtml>

Au Sénégal, le projet Parenté conjointe, une initiative en collaboration à laquelle prennent part UNIFEM (Dakar), Oxfam America, ENDA Tiers Monde et le projet Acacia du CRDI, a cherché à stimuler le débat et mieux faire connaître les questions associées au partage du rôle parental en Afrique, dans le cadre d'un projet de promotion des TIC pour l'habilitation des femmes et l'égalité des sexes. Les partenaires ont organisé un forum électronique de sensibilisation à la parenté conjointe en Afrique francophone.<sup>36</sup> Dans le même ordre d'idées, le projet Development through Radio (DTR) au Sierra Leone est une tentative d'utiliser les TIC pour établir la circulation de l'information dans les deux sens entre les responsables des politiques et les groupes de femmes au sujet des abus dont ont souffert les femmes durant la guerre civile. Le projet comprend des ateliers de formation en compétences de base pour le DTR à l'intention des participantes, dont on attend qu'elles forment à leur tour d'autres personnes dans les différentes communautés affligées par la guerre sur la façon d'animer et d'enregistrer les discussions de groupe qui pourraient fournir un contenu aux programmes radio sur le développement. En outre, la formation comporte des discussions au sujet du droit à la parole franche et qui permettent aux femmes et aux filles de partager leurs expériences durant la guerre. Trente groupes de femmes communiquent avec les responsables des politiques et la communauté de l'aide au développement dans son ensemble par l'intermédiaire d'émissions hebdomadaires. La coordinatrice du projet sert d'intermédiaire entre les femmes et les responsables des politiques et obtient une réponse des responsables pertinents qui est diffusée pendant la même émission.<sup>37</sup> Le gouvernement ougandais s'est également engagé récemment dans un partenariat avec UNIFEM et le Groupe d'étude sur les TIC de l'ONU pour lancer l'Initiative Diaspora numérique (Digital Diaspora Initiative), qui reliera les entrepreneurs en technologie de l'information africains dans la diaspora avec les organisations et associations de femmes en Afrique, en vue de mobiliser les ressources existantes pour vaincre la pauvreté féminisée.

Par le biais de son projet *Open Learning Communities for Gender Equality with the support of ICTs* dans les communautés locales au Mozambique et en Afrique du Sud, l'UNESCO tente de promouvoir l'apprentissage et le développement communautaire pour l'égalité des sexes par l'usage judicieux des TIC et le développement du contenu sur les domaines qui préoccupent la communauté locale, entre autres : le paludisme, le VIH/sida, le chômage des jeunes.

Il y a un nombre croissant de projets qui visent spécifiquement les femmes et qui combinent l'accès à l'information et à la formation avec des efforts pour habiliter les femmes marginalisées, souvent par la simple mesure de fournir aux femmes l'occasion d'exprimer leurs préoccupations. Il faut encourager le partage de l'information sur les meilleures pratiques qui peuvent être répétées tout en tenant compte des problèmes locaux et de la dynamique sociale dans différents endroits.

---

<sup>36</sup> Voir <http://www.famafrique.org/parenteconjointe/forum/summary.html>

<sup>37</sup> Voir <http://www.dtronline.org/prjects.html>

## **Création du contenu**

Pour encourager les femmes à utiliser les TIC, le contenu disponible grâce aux TIC devrait être pertinent à leurs vies. Les points de vue, les connaissances, les expériences et les préoccupations des femmes ne sont pas reflétés adéquatement sur l'Internet, tandis que les stéréotypes sexuels y foisonnent. Ces préoccupations proviennent tout autant des problèmes de sexisme que de la représentation des femmes dans les médias de façon générale, ainsi que de la nécessité pour les femmes de développer leurs propres perspectives et connaissances et de veiller à ce qu'elles soient exprimées dans ces espaces. Si on veut que les femmes utilisent l'Internet pour l'éducation, la promotion de leur cause ou des activités génératrices de revenu, il faut rendre disponible par les technologies nouvelles et conventionnelles un contenu plus pertinent, pour ce qui est de la substance et de la langue. Les nouvelles technologies comme les ordinateurs et l'Internet ne doivent pas détourner l'attention et les ressources des technologies qui existent depuis plus longtemps comme la radio, la télévision et la vidéo et les textes imprimés.

On se sert de l'Internet (et on pourrait l'exploiter davantage) pour publier et distribuer les écrits et le savoir des femmes africaines. Cependant, la dominance de l'anglais comme langue d'échange et de production des connaissances sur l'Internet exclut également de nombreuses femmes et organisations de femmes africaines. L'anglais mis à part, trois autres langues importantes utilisées en Afrique, le français, le portugais et l'arabe, sont carrément absentes du contenu africain sur l'Internet.

Si on veut que les femmes utilisent l'Internet pour l'éducation, la promotion de leur cause ou des activités génératrices de revenu, le contenu doit être plus pertinent. C'est une question de substance et de langue. Il est également important que les nouvelles technologies comme les ordinateurs et l'Internet ne détournent pas l'attention des technologies qui existent depuis plus longtemps – la radio, la télévision et la vidéo et les textes imprimés.

En Afrique du Sud, seulement 7 pour cent de la population peut avoir accès à l'Internet, mais 90 pour cent ont la radio. Ici, le projet de radio communautaire de Women'sNet est fondé sur l'usage de la technologie appropriée. Il comprend un centre de documentation en ligne du contenu radiophonique sur les questions concernant les femmes, dont certains éléments sont une base de données consultable d'émissions, d'audioclips et de nouvelles, des liens aux ressources sur les femmes pour la « radio sur l'Internet » et une section aide qui offre de l'information sur la façon de se connecter et où trouver le bon logiciel.

L'offre d'un contenu pertinent en langue locale, grâce à une technologie abordable et d'utilisation facile qui soit accessible à une population ayant très peu d'aptitude à la lecture ou aucune, est d'importance capitale si on veut que les TIC répondent aux besoins des femmes dans les pays en développement. Un modèle sur la façon de procéder pour y arriver provient d'une récente collaboration entre l'International Women's Tribune Centre et le CRDI. Le point de départ était la tenue de discussions avec des femmes vivant à proximité du télécabine polyvalent communautaire à Nakaseke, en Ouganda, au sujet de leurs besoins en information. Il est devenu

rapidement évident que, à titre de cultivatrices et de propriétaires de petites entreprises, elles cherchaient des idées qui les aideraient à gagner plus d'argent. Les femmes ont imaginé un programme qui est simple, n'exige pas l'usage d'un clavier et qui leur parle dans leur propre langue. Le produit final, « Rural Women in Africa: Ideas for Earning Money » (Femmes rurales en Afrique : Idées pour gagner de l'argent), est présenté sous forme de CD-ROM et utilise un logiciel de navigation, des graphiques et un texte vocal.

Pour faciliter l'accès et l'usage pertinent des TIC d'un plus grand nombre de femmes, il faut un investissement énorme de temps et d'autres ressources dans le développement du contenu au niveau local, tout en tenant compte des besoins locaux en information. La pertinence des initiatives TIC n'est pas non plus à la mesure lorsqu'on essaie de connecter les femmes et les autres groupes marginalisés au réseau mondial de l'information existant, en négligeant les systèmes de savoir et le contenu locaux. Cette approche défectueuse empire la situation des groupes marginalisés en tant que consommateurs de l'Internet et de l'information, et du même coup néglige le savoir local qui pourrait être plus pertinent aux femmes et aux autres groupes marginalisés. Il faudrait donc porter une plus grande attention à la reconnaissance des femmes et des pauvres en tant que producteurs d'information et à la prestation d'une formation adéquate dans la collecte, l'organisation et la diffusion du savoir local, fondée sur une bonne compréhension des besoins locaux en information, et plus particulièrement ceux des femmes. Une telle information pourrait bien être plus utile aux communautés locales pour résoudre leurs problèmes quotidiens que l'information « étrangère » offerte sur l'Internet.<sup>38</sup>

### ***Convergence des « vieilles » et « nouvelles » technologies***

Beaucoup de femmes qui ont accès aux TIC servent d'intermédiaires aux groupes non connectés de leurs communautés en réorganisant l'information qu'elles trouvent en ligne et en la partageant par d'autres moyens de communication, tels que texte imprimé, fax, téléphone, radio, théâtre, etc. Les femmes du Sud en particulier ont été très actives dans ce domaine. De la même façon, elles « réorganisent » l'information en formats électroniques pour la partager largement avec les femmes en ligne. Les femmes jouent un rôle important en comblant le fossé de l'information pour les groupes non connectés dans leurs communautés.

Selon le rapport *The Global Information Technology Report 2002-2003*, il est estimé que sur les 816 millions de personnes en Afrique, seulement :

- Une sur 4 a une radio
- Une sur 13 a une télévision
- Une sur 39 a une ligne téléphonique
- Une sur 35 a un téléphone portable
- Une sur 130 a un ordinateur personnel
- Une sur 160 utilise l'Internet et
- Une sur 400 a la télévision payante.

---

<sup>38</sup> Bureau d'évaluation du PNUD 2001, "Information Communications for Development," in *Essentials: Synthesis of Lessons Learnt*, No. 5, [www.gipproject.org/practices/essentials5\\_web.pdf](http://www.gipproject.org/practices/essentials5_web.pdf)

La combinaison des anciennes (comme la radio) et des nouvelles technologies est également très utile pour surmonter les obstacles que posent l'analphabétisme, la capacité financière et l'accès physique, en plus d'être attrayante aux cultures de tradition orale. Malgré la grande croissance des communications de haute technologie, la radio est encore un outil essentiel d'éducation et de communication dans les communautés en Afrique, surtout pour les secteurs à moindre revenu et vivant en milieu rural.

En recyclant l'information sur papier pour la distribution électronique on peut atteindre un plus grand public. L'inverse peut aussi avoir lieu. L'information électronique peut être obtenue par des réseaux ayant accès à l'Internet et être reconstituée sous des formats qui sont utiles aux destinataires ciblés. Un partenariat qui réunit l'information écrite sur papier des ONG et le pouvoir de la radio s'attaque aussi aux problèmes de l'analphabétisme. Juste en Afrique du Sud, il y a, par exemple, plus de radios que de lits et d'enfants scolarisés par ménage. L'usage de la radio est donc un moyen puissant de prolonger la portée de l'information.

De nombreuses OSC en Afrique possèdent des ordinateurs avec lecteur de CD-ROM mais ont un accès à l'Internet irrégulier et peu fiable. La compilation des ressources, y compris les sites Web, sur CD-ROM est une façon de partager l'information et d'éviter l'irrégularité de l'accès à l'Internet.

## **PROCESSUS DE POLITIQUE ACTUELS**

### ***De Beijing au Sommet mondial de la société de l'information***

Le rôle des TIC en tant qu'outil de développement et de transformation sociale a suscité un intérêt continu dans l'arène internationale et, plus particulièrement, aux Nations Unies.

La Quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995 est généralement considérée comme ayant marqué un tournant dans la compréhension de la technologie de l'information en tant qu'outil puissant que les femmes pourraient utiliser pour la mobilisation, l'échange d'information et l'habilitation. La communauté virtuelle qui a pris forme à l'occasion de Beijing a été la genèse d'un réseau électronique international d'organisations de femmes qui existe toujours et continue de s'élargir. Beijing était aussi la première conférence internationale à laquelle on a tenu des débats sur des questions de fond concernant les femmes et les technologies de l'information et de la communication, même si ce n'était qu'en marge de l'ordre du jour principal. L'examen de 2000 de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing a reconnu les plus grandes possibilités offertes aux femmes par l'usage des TIC – pour ce qui est du partage des connaissances, de l'entraide par réseaux et du commerce électronique – mais il a aussi noté que l'usage que font les femmes des TIC, y compris de l'Internet, était entravé par la

pauvreté, le manque d'accès à l'infrastructure des télécommunications, les obstacles linguistiques, l'absence de compétences informatiques et l'analphabétisme.

À la suite de Beijing, la sensibilisation internationale s'est répandue rapidement. Depuis 1995, les femmes ont exprimé leurs préoccupations directement aux gouvernements nationaux et aux organismes internationaux des télécommunications. La participation des femmes aux rencontres de préparation régionales et mondiales à la conférence de Beijing a aussi contribué à l'établissement d'un réseau de femmes concernées par les questions et politiques du domaine Femmes et TIC.

Le *Savoir mondial 1997 (SM97 / GK97)* était la première grande conférence internationale à examiner le potentiel des technologies de l'information et leurs répercussions éventuelles sur les pays en développement. Une intense campagne de lobby par courrier électronique et institutionnelle, lancée par le Comité spécial pour les femmes à SM97, a abouti à une participation marquée des femmes et a représenté un pas important pour faire figurer les femmes à l'ordre du jour du « savoir pour le développement ». À SM97, les participantes ont joué un rôle majeur dans la préparation du document *Principes fondamentaux - Genre, partenariat et développement des TIC*, qui donnait les grandes lignes de quelques principes pour le développement et la conception des TIC qui mettent l'accent sur la participation égale des femmes et des hommes et sur les évaluations de l'usage des TIC qui tiennent compte de la dimension genre.

Au moment de la seconde conférence du *Savoir mondial (GKII, mars 2000)*, le niveau de mobilisation sur les questions d'égalité des sexes, de savoir et d'information était tel qu'un Forum des femmes spécifique était tenu dans le cadre de la conférence, aboutissant à une longue série de recommandations.<sup>39</sup>

D'autres initiatives suivirent rapidement. Suite à une résolution adoptée à la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 1998, un Groupe de travail sur les questions de genre (TFGI) fut établi au Secteur de développement des télécommunications de l'UIT (ITU-D). Son mandat était de veiller à ce que toutes les femmes et tous les hommes dans les pays en développement puissent profiter justement et équitablement des avantages des télécommunications et de la nouvelle société de l'information. En juillet 2000, l'UIT, le PNUD et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) signèrent un protocole d'entente s'engageant à collaborer à l'élaboration d'approches au développement des télécommunications et des politiques sur les TIC qui soient sensibles à l'enjeu homme-femme.

En 2001, le Secrétaire général des Nations Unies établit un Groupe de travail de haut niveau sur les technologies de l'information et des communications (TIC) dont le Plan d'action, adopté en novembre 2001, tient compte clairement des analyses et perspectives comparatives des sexes. Le but du Groupe de travail est de « fournir un leadership général au rôle des Nations Unies en aidant à formuler des

---

<sup>39</sup> Voir Karl, Marilee (ed.) 2000. *Transcending the Gender Information Divide*.  
[www.globalknowledge.org/my/GKII\\_WomenForum\\_FinalReport.doc](http://www.globalknowledge.org/my/GKII_WomenForum_FinalReport.doc)

stratégies pour le développement des technologies de l'information et des communications et en mettant ces technologies au service du développement et, sur la base de consultations auprès des intervenants et des États membres, façonnant un partenariat entre le système des organisations des Nations Unies, l'industrie privée et les groupes et fondations de financement, les bailleurs de fonds, les pays de programme et autres parties prenantes pertinentes conformément aux résolutions des Nations Unies applicables. »<sup>40</sup>

En mars 2002, à la Conférence mondiale de développement des télécommunications on a convenu d'établir une Unité de parité homme-femme au Secteur de développement des télécommunications (ITU-D), l'intégration des questions relatives aux femmes dans tout le travail de l'organisation et la conversion de son Groupe de travail sur les questions de genre en Groupe de travail permanent de l'ITU-D. Les participants à la conférence ont également demandé instamment l'inclusion des points de vue tenant compte des sexospécificités dans les thèmes et les travaux du Sommet mondial sur la société de l'information.

En novembre 2002, la Division de la promotion de la femme des Nations Unies (DAW) a tenu une réunion du groupe d'experts (RGE) sur *Les technologies de l'information et des communications et leur impact sur l'avancement et l'habilitation des femmes et leur usage en tant qu'instrument d'habilitation des femmes*, à Séoul en Corée.<sup>41</sup> Les participantes ont cité de nombreux exemples illustrant comment des femmes marginalisées utilisent les TIC pour acquérir de l'autonomie, mais on a ajouté que ces exemples sont encore sporadiques et pas assez répandus : en grande partie, le problème provient du manque d'analyse des sexospécificités des politiques sur les TIC et de la prestation des programmes dans le monde. De plus, mises à part les réticences personnelles ressenties par beaucoup de femmes (peur de la technologie, manque de confiance en soi, etc.) qui restreignent leur usage des TIC, des obstacles sexospécifiques structurels aggravent le peu d'usage que font les femmes des TIC comparativement aux hommes. Ces obstacles comprennent les inégalités entre les sexes aux niveaux de prise de décision qui limitent la participation des femmes à la définition du rôle des TIC en tant qu'outil du développement. La marginalisation des femmes par rapport aux TIC pourrait aussi signifier qu'elles ne pourront pas autant profiter des opportunités éducatives et professionnelles qui seront offertes par les TIC, ainsi que de l'accès aux systèmes de santé et autres services sociaux, perpétuant et approfondissant ainsi les inégalités existantes entre les sexes.

Étant donné le potentiel que présentent les TIC pour le développement et la transformation sociale, il est essentiel que nous refermions la brèche numérique entre les sexes. L'objectif est d'assurer l'accès des femmes aux avantages des TIC tout autant que de faire des TIC un outil fondamental de l'habilitation des femmes et de la promotion de l'égalité des sexes.

---

<sup>40</sup> <http://www.unicttaskforce.org/about/principle.asp>

<sup>41</sup> Les conclusions de la RGE de l'UNDAW seront introduites pendant les délibérations de la Commission sur la condition féminine de 2003 pour élaborer le plan d'action pluriannuel pour 2002-2006, et seront prises en compte dans la soumission de l'UNDAW aux SMSI de 2003 et 2005.

### **Construire une société de l'information sensible aux sexospécificités : Le SMSI et au-delà**

On reconnaît de plus en plus que le plaidoyer en faveur des femmes occupe une place légitime dans le débat sur les TIC, bien qu'il y ait encore une tendance profondément ancrée à le considérer séparément des questions fondamentales. Étant donné les enjeux du développement et du déploiement des TIC, il est impératif que la sexospécificité soit incorporée aux discussions et décisions 'de base' de la société dans son ensemble aux niveaux national, régional et international.

Des groupes de la société civile ont spontanément pris l'initiative de mener des campagnes pour obtenir l'inclusion d'une perspective sexospécifique et des droits des femmes dans les délibérations des délégués alors qu'ils essaient de développer une vision pour la société de l'information et entreprennent d'examiner les questions relatives à l'accès et aux applications.

À la première réunion préparatoire régionale du processus SMSI, tenue à Bamako au Mali en juillet 2002, un groupe d'une douzaine d'organisations qui assistaient à la réunion ont répondu à l'invitation d'UNIFEM qui leur demandait de contribuer en veillant à ce que le processus de définition et de création de la société mondiale de l'information comporte des dimensions sexospécifiques. Le groupe est formé de nombreuses parties prenantes, comprenant des femmes du gouvernement, des fournisseurs privés de services de télécommunications et des femmes provenant d'organismes de l'ONU, ainsi que des femmes travaillant pour des organisations non gouvernementales et d'autres organismes de la société civile. Ces organisations sont fondatrices de ce qui deviendra un groupe spécial mondial du SMSI sur l'égalité des sexes, déterminé à revendiquer l'inclusion des préoccupations des femmes aux processus préparatoires et aux sommets du SMSI, ainsi que dans les conclusions de ces processus. Le groupe spécial du SMSI sur l'égalité des sexes a produit une déclaration à la réunion préparatoire régionale de Bamako dans laquelle il exhorte les États africains « de veiller à un meilleur équilibre dans l'usage des TIC tout en établissant des programmes spécifiques pour répondre aux besoins des femmes, en particulier celles qui se trouvent dans les régions rurales et défavorisées. » Le groupe a également fait plusieurs recommandations qui prient instamment les gouvernements africains et les autres parties intéressées pertinentes de s'assurer de faire figurer des mesures pour la promotion des femmes africaines dans leurs politiques et plans d'action.

À la première conférence préparatoire du SMSI convoquée à Genève en juillet 2002, un groupe d'organisations non gouvernementales de femmes actives dans le domaine Femmes et TIC ont insisté sur la nécessité d'avoir un groupe spécial sur l'égalité des sexes qui soit parallèle et séparé pour garantir que les préoccupations particulières des activistes du domaine Femmes et TIC travaillant dans des ONG sont adéquatement représentées tout autant au groupe spécial multilatéral sur l'égalité des sexes que dans les groupes plus généraux de la structure de la société civile du SMSI.

Ce groupe, le Groupe de travail des ONG sur les stratégies de parité entre les sexes, a développé les « 7 impératifs : Questions prioritaires pour l'égalité des sexes dans le processus du SMSI »<sup>42</sup> à la seconde conférence préparatoire du SMSI qui a eu lieu en février 2003. Les « impératifs » établissent des principes généraux qui doivent sous-tendre les délibérations du SMSI si on veut réussir à inclure les femmes et leurs préoccupations en ce qui concerne la parité.<sup>43</sup>

Les complexités qui se présentent dans la création d'opportunités numériques dans un cadre conceptuel axé sur la sexospécificité sont énormes. Cette création d'opportunités exige des initiatives multiniveau et, dans certains cas, des choix politiques délicats. Il faudra déployer des efforts ardues pour capitaliser sur les opportunités offertes par le SMSI pour combler la brèche entre les sexes qui devient déjà apparente au sein de la société de l'information naissante. Pour faire en sorte d'y arriver, il faudra mobiliser la plus large participation possible des responsables de l'élaboration des politiques, des communautés professionnelles, des représentants de la société civile, des partenaires bilatéraux et multilatéraux et du secteur privé.

Une analyse superficielle de la formulation des soumissions présentées par les délégations de différent pays, à l'exception d'une déclaration vigoureuse du gouvernement du Canada sur la nécessité d'inclure les femmes et les hommes, révèle que l'on reconnaît à peine la nécessité d'inclure les préoccupations des femmes explicitement soit dans la Déclaration de principes ou dans le Plan d'action. Les organismes des Nations Unies comme l'UNESCO et la CNUCED, par exemple, ont aussi inclus des énoncés demandant instamment l'inclusion d'une perspective sexospécifique dans la Vision et les Principes de la société de l'information et dans le Plan d'action qui fait suite à ce document.<sup>44</sup> Il semble donc qu'il faut encore faire valoir vigoureusement auprès des gouvernements et organisations internationales compréhensifs l'importance d'inclure une perspective sexospécifique dans les délibérations du SMSI et des rapports issus du sommet.

La plus récente version du Projet de Déclaration de principes,<sup>45</sup> dans laquelle la totalité du texte est entre crochets et donc sujette à discussion et à négociation à la Réunion intersessions du SMSI à Paris (juillet 2003), comporte des énoncés sur la nécessité d'utiliser les TIC pour avancer vers les Objectifs de développement du millénaire, y compris l'amélioration de la condition de la femme (Para 11), réduire la différence de pouvoir qui façonne le statut des hommes et des femmes et qui limite l'accès et la participation des femmes à la société de l'information (Para 15) et la nécessité de surmonter les obstacles qui freinent l'accès des femmes à l'information et au savoir (Para 25). Il faut toutefois intégrer une perspective sexospécifique dans tous les aspects de l'édification d'une société de l'information, cela doit être fait par toutes les parties prenantes (gouvernements, entreprises privées, ONG et organisations de la société civile et organisations internationales). Spécifiquement, il est essentiel de se reporter à l'impératif de faire participer les

<sup>42</sup> Voir <http://www.genderit.org>

<sup>43</sup> <http://www.genderit.org/CSW/musthaves.htm>

<sup>44</sup> Notes préparées par Karen Banks ( APC Women's networking Support Programme) et partagées par l'intermédiaire du courrier électronique.

<sup>45</sup> Voir [http://www.itu.int/dms\\_pub/itu-s/md/03/wsispcip/td/030721/S03-WSISPCIP-030721-TD-GEN-0001!!MSW-E.doc](http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsispcip/td/030721/S03-WSISPCIP-030721-TD-GEN-0001!!MSW-E.doc) (version datée du 21 mars 2003))

femmes à tous les niveaux, à pied d'égalité dans toutes les sphères de la société, y compris l'accès au pouvoir et la participation à la prise de décisions, afin d'atteindre les objectifs d'égalité, de développement et de paix dans la société de l'information.<sup>46</sup>

À son tour, la dernière version du Projet de plan d'action du SMSI,<sup>47</sup> dont tout le texte est également entre crochets, mentionne la nécessité d'avoir un plan « souple » susceptible de servir de cadre de référence et de guide d'orientation aux gouvernements et autres parties intéressées qui se trouvent à différents niveaux de développement. Bien que cela semble une approche pragmatique, elle permet aux régions et aux gouvernements de choisir les aspects qui leur conviennent et, potentiellement, de reporter à plus tard ou de négliger les aspects avec lesquels ils ne sont pas d'accord ou qu'ils considèrent trop coûteux à mettre en oeuvre. Actuellement, on ne mentionne que très peu, ou pas du tout, la nécessité de cibler les femmes et le déséquilibre entre les sexes dans le Plan d'action. Un Plan d'action souple renforce la nécessité d'incorporer à la Déclaration de principes des énoncés vigoureux sur l'égalité des sexes.

## EXEMPLES DE PROCESSUS AFRICAINS

### *Initiative de la diaspora numérique d'UNIFEM*<sup>48</sup>

Pour réagir face à la brèche numérique croissante et essayer de la combler, brèche qui nuit en particulier aux femmes, les cadres supérieurs africains du domaine des TI de la diaspora qui exploitent avec succès des compagnies de TI à l'étranger, des représentants gouvernementaux, des organisations de la société civile et des représentants du système de l'ONU ont tenu une conférence à Kampala en Ouganda, pour adopter une Déclaration décrivant des moyens spécifiques pour soutenir les femmes africaines qui utilisent les technologies de l'information. Les participants qui ont assisté à l'Initiative de la diaspora numérique avaient été réunis par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), en collaboration avec ses partenaires de l'ONU. La réunion tenue en mai 2003 a inauguré l'Initiative de la diaspora numérique et était accueillie par le Gouvernement de l'Ouganda. Des représentants du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ainsi que de huit gouvernements africains figurant parmi les participants à la réunion, ont exprimé leur engagement ferme à donner la priorité aux TIC dans l'ordre du jour du développement de l'Afrique. Les participants se sont engagés à adopter une approche inclusive et synergique à la formation, l'emploi, l'entrepreneuriat et l'accès au marché en matière de TIC. La Déclaration fait appel à la création d'un environnement des TIC favorable aux femmes grâce à des mesures comme un meilleur accès au marché et le développement de l'infrastructure ; l'amélioration des politiques et initiatives gouvernementales et des partenariats stratégiques entre les gouvernements, le secteur privé, le système de l'ONU et la société civile. Faire participer les membres

<sup>46</sup> Voir Art. 16, Déclaration de Beijing, PAB.

<sup>47</sup> Voir [http://www.itu.int/dms\\_pub/itu-s/md/03/wsispcip/td/030721/S03-WSISPCIP-030721-TD-GEN-0002!!!MSW-E.doc](http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsispcip/td/030721/S03-WSISPCIP-030721-TD-GEN-0002!!!MSW-E.doc) (version du 21 mars)

<sup>48</sup> [http://www.unifem.org/pressreleases.php?f\\_page\\_pid=6&f\\_pritem\\_pid=4](http://www.unifem.org/pressreleases.php?f_page_pid=6&f_pritem_pid=4)

de la diaspora à l'élaboration des politiques sur les TIC au niveau national et international était considéré comme une mesure stratégique qui tirerait parti de l'expertise de la diaspora. La réunion a conclu qu'il fallait former des équipes d'un Consortium de la diaspora pour qu'elles contribuent une assistance dans neuf pays pilotes – le Cameroun, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Rwanda, la Somalie, la Tanzanie, le Zimbabwe et l'Ouganda et compiler un dossier de projets sur les TIC et les femmes en vue de leur financement éventuel par la diaspora et par d'autres partenaires.

### ***Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)***

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) est un nouveau programme d'action qui prévoit élargir l'infrastructure nécessaire au développement, améliorer les conditions sociales et offrir une gamme de services sociaux. Il est attendu que ce plan contribuera au renversement de la situation économique de l'Afrique et la remettra sur le bon chemin de la croissance et du développement économique.

L'accent prononcé que place le NEPAD sur « l'appartenance africaine » correspond tout à fait au changement de perspective de la Banque mondiale et du FMI qui se sont rendu compte sur le tard que l'échec de la plupart de leurs projets en Afrique et dans les pays en développement était dû en partie à l'absence d'une véritable appropriation par les pays concernés. La nouvelle façon de penser est donc que pour qu'un projet donné réussisse, il doit être considéré comme « appartenant » aux pays africains et les étrangers ne doivent y contribuer qu'un rôle de soutien. Le plan du NEPAD, qui suit une élaboration typique des politiques néo-libérales, permet au secteur privé d'assumer un rôle critique dans la stratégie de développement du NEPAD, fondé sur la croyance que la croissance aboutira automatiquement au développement. Aucune considération n'est accordée au fait que de cette façon le plan favorise une structure dans laquelle les critères pris en compte dans l'élaboration des politiques économiques sont de nature financière plutôt que sociale, et à court terme plutôt qu'à long terme. Il faudra établir davantage de liens entre les différents secteurs dans le NEPAD. Par exemple, pour aborder les question de performance il faudrait perfectionner le capital humain par le développement des compétences, la formation, une nutrition adéquate, des soins de santé, etc.

### **Le NEPAD et le genre**

Le plan exclut le secteur informel dans lequel se trouve la plus grande partie de l'activité économique des femmes. De plus, les mesures visant à promouvoir le développement du secteur privé en Afrique comportent principalement des politiques qui s'adressent aux industries de grande envergure et négligent la production de petite envergure où travaillent la majorité des femmes. On reconnaît dans une certaine mesure la nécessité de répondre aux besoins des femmes et de combler les écarts existants entre les sexes dans le développement de la région par la mise en œuvre du NEPAD. Malgré la reconnaissance de la nécessité de répondre aux besoins des femmes africaines, on fait peu cas des obstacles systémiques et de la discrimination auxquels sont confrontées les femmes africaines dans tous les secteurs abordés par le NEPAD. On insiste sur l'importance du développement personnel et de l'auto-perfectionnement plutôt que sur la nécessité pour les pays africains de supprimer ces obstacles systémiques et de

résoudre le problème de la discrimination systémique<sup>49</sup>. Les objectifs d'égalité entre les sexes du NEPAD sont exprimés très vaguement ou sont carrément absents. Il y a un « objectif à long terme » global de « promouvoir le rôle des femmes dans toutes les activités » qui est si vague qu'il est dénué de toute signification.

En outre, le NEPAD perçoit les femmes comme étant passives et nécessitant des activités génératrices de revenu, une formation, une éducation et des crédits, sans reconnaître leur participation à la vie économique de leurs pays par leur travail non rémunéré et non comptabilisé dans les domaines de la production et de la reproduction. Cela implique que leur participation à la vie politique et économique des pays africains n'est pas vue comme une obligation pour assurer la réalisation de leurs capacités et de leurs droits fondamentaux, mais principalement comme un moyen d'améliorer l'efficacité générale des plans et programmes de développement.

Aucune mention n'est faite des femmes ou des questions les concernant dans les initiatives et les secteurs du plan qui sont absolument critiques pour éliminer la pauvreté des femmes ou pour encourager leur autonomisation. Un exemple concret de ces omissions est celui de la section du NEPAD sur les TIC. Elle ne mentionne pas la contribution essentielle des femmes à l'analyse des enjeux et, par la suite, aux actions pour résoudre les problèmes.

De façon générale, le plan du NEPAD est caractérisé par une approche instrumentale aux enjeux hommes-femmes et un manque de conceptualisation de l'équité entre les sexes et de l'égalité des sexes. Le NEPAD est coupable d'avoir adopté la solution « ajouter les femmes et remuer » comme tant d'autres plans de développement<sup>50</sup>.

### **Le NEPAD et les TIC**

Le document du NEPAD souligne l'importance des technologies de l'information et des communications (TIC) comme elles s'appliquent dans un certain nombre de secteurs, y compris ceux de l'éducation, de la santé, de la démocratisation et du savoir autochtone. On attend des avantages de toutes sortes fondés sur la conduite des opérations gouvernementales, la transparence en gouvernance et la participation des citoyens ainsi que sur l'expression culturelle et les échanges culturels. Assurer l'état de préparation aux échanges électroniques et l'usage efficace des technologies de l'information et des communications comme outil de développement social et économique sont des éléments clés du processus du NEPAD.

Dans ce contexte, on a établi une Commission e-Afrique pour traiter des questions associées aux TIC. La Commission e-Afrique est l'équipe spéciale du NEPAD chargée des TIC à laquelle on a confié la responsabilité de formuler une stratégie générale relative aux TIC et un plan d'action pour le NEPAD qui couvrira les questions politiques/juridiques/réglementaires et celles associées à l'infrastructure. Les grands objectifs de la Commission sont d'accélérer le développement de la connectivité en Afrique et de favoriser les conditions qui permettront à l'Afrique de participer activement et à pied d'égalité à la société de l'information mondiale. Ce

---

<sup>49</sup> Évaluation de l'orientation sexospécifique de NEPAD Préparé pour une présentation au African Forum for Envisioning Africa tenu à Nairobi, Kenya, du 26 au 29 avril 2002; Sara Longwe

<sup>50</sup> The NEPAD, Gender and the poverty trap-The NEPAD and challenges for financing for development in Africa from a gender perspective, Zo Randriamaro, KAIROS Africa [www.web.ca/~iccaf](http://www.web.ca/~iccaf)

statut a été conféré officiellement à la Commission e-Afrique en septembre 2002 durant la 14<sup>e</sup> réunion du NEPAD. La Commission e-Afrique comporte également un Partenariat sur la Société de l'Information pour le Développement de l'Afrique (ISPAD) qui est prévu comme un mécanisme permettant au secteur privé et à d'autres acteurs de participer au travail de la E-commission et au processus TIC du NEPAD dans son ensemble.

La E-commission sert également de principal organe consultatif aux chefs d'État du NEPAD et au comité gouvernemental de mise en œuvre des questions associées aux TIC. Elle est supposée élaborer pour le NEPAD une stratégie et un plan d'action pour le développement accéléré de l'infrastructure TIC, des applications, du contenu et des services pour répondre aux besoins de développement de l'Afrique. Elle est également supposée promouvoir l'usage des TIC pour soutenir les programmes du NEPAD.

Les priorités de la E-commission comprennent :

Assurer que tous les pays africains soient connectés à un système de câble à fibres optiques à large bande qui les relierait entre eux ainsi qu'au reste du monde. Et leur offrir un accès à un service de télécommunication par satellite à faible trafic.

Un projet d'école électronique, pour améliorer et accélérer les opportunités d'éducation en Afrique (radio, ordinateurs, télévisions, etc.). Il est envisagé que chaque école électronique aura également un poste sanitaire, contribuant de la sorte au projet de santé du NEPAD.

Pour ce qui est des politiques et stratégies, la Commission e-Afrique propose d'entreprendre une étude de l'état de préparation aux échanges électroniques pour guider l'élaboration des stratégies électroniques.

### **Le NEPAD, le genre et les TIC**

En dépit des déclarations positives sur les TIC en particulier et sur le genre en général, le NEPAD n'aborde pas spécifiquement les questions centrales concernant les TIC et le genre. Il n'observe pas les grandes tendances dans l'économie de l'information. En particulier, il semble négliger les droits des femmes dans la société de l'information et le développement d'une technologie appropriée pour le développement des Africaines. En effet, pendant le Sommet mondial sur la société de l'information tenu à Genève en décembre 2003, le président Abdoulaye Wade du Sénégal a une fois de plus insisté sur la nécessité pour les Africaines de s'auto-perfectionner, même dans le secteur des TIC. « Elles contribuent plus au niveau de la décision si elles sont au sommet et peuvent influencer sur le progrès des autres femmes et de la société. On ne doit pas confier le sort des femmes aux hommes, ce serait une erreur monumentale. C'est unilatéral et je vous assure que cela ira beaucoup mieux si on confie à des femmes de résorber ce gap qu'elles ont par rapport aux hommes. »<sup>51</sup>

Ainsi la preuve flagrante de l'effet dégressif de la répartition selon le sexe des contraintes de la politique sociale imposées par la mondialisation n'a toujours pas été prise en compte. Par conséquent, les actions prévues par le secteur des TIC ne confrontent pas spécifiquement cet effet dégressif. En ce qui a trait à la question de l'accès des femmes, et à leur contrôle sur, les ressources, stratégies et actions

---

<sup>51</sup> Entrevue par le CRDI pendant le SMSI à Genève en décembre 2003. [http://web.idrc.ca/fr/ev-51491-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://web.idrc.ca/fr/ev-51491-201-1-DO_TOPIC.html)

relatives aux TIC, le NEPAD devrait se fonder sur la reconnaissance que le progrès des femmes dans le secteur des TIC et leur accès à ce secteur sont influencés par divers facteurs dans l'économie politique des différents pays et l'environnement politique général, ainsi que par des contraintes institutionnelles et des rapports de pouvoir social qui déterminent leur accès, et leur contrôle sur, les autres ressources de base aux niveaux ménager, communautaire, national et international.

Les actions prévues pour augmenter l'accès des femmes aux TIC et leur contrôle sur les ressources de ce domaine ne doivent donc pas se limiter aux activités génératrices de revenu, à l'éducation et à la formation. Ces actions devraient porter en particulier sur les contraintes juridiques, économiques, socioculturelles et politiques qui perpétuent l'inégalité entre les sexes – contraintes que de nombreuses études, entreprises par divers intervenants y compris les femmes elles-mêmes, ont analysées à fond et bien documentées.

Le NEPAD doit se rendre compte que les femmes sont opprimées par toutes sortes de forces d'intégrisme : l'intégrisme du marché, religieux ainsi que culturel. Le NEPAD doit se concentrer sur l'établissement d'un nouveau contrat social fondé sur de nouvelles alliances en particulier avec les femmes et leurs organisations, leur permettant ainsi d'exercer leurs droits à participer aux décisions concernant les politiques qui régissent leur vie et reconnaissant leur pouvoir unique d'effectuer un changement vers un développement équitable, durable et axé sur l'être humain.

En vue d'assurer que la pauvreté soit éliminée et de promouvoir l'égalité des sexes, le plan du NEPAD devrait envisager un changement majeur de paradigme pour passer de l'orthodoxie économique néo-libérale à un modèle de développement qui soit fondé sur un dialogue à grande échelle – ouvert aux femmes, aux pauvres et aux groupes marginalisés pour des raisons raciales ou autres – entre différents intérêts sur les politiques économiques alternatives et leur contenu social.

### **Recommandations faites par le groupe de concertation sur le genre (genre et NEPAD)**

Il faut réviser tous les chapitres du document et effectuer une analyse sexospécifique de toute la structure et intégrer systématiquement toutes les préoccupations des femmes qui soient directement pertinentes au développement économique et social du continent. Le plan devrait prendre des engagements explicites, y compris des engagements de ressources, pour utiliser le NEPAD comme un outil d'intégration de la dimension genre dans tous les secteurs et stratégies et pour réduire les écarts sexospécifiques dans chaque secteur. Une analyse des sexospécificités devrait également faire ressortir les facteurs qui minent le potentiel des femmes dans tous les domaines ainsi qu'au niveau personnel.

La structure du NEPAD devrait inclure une composante genre qui porte sur les domaines stratégiques suivants aux niveaux régional, sous-régional et national :

Des structures régionales doivent être établies pour définir et appliquer des indicateurs des effets sexospécifiques pour faciliter une évaluation périodique des progrès enregistrés dans l'habilitation des femmes en Afrique leur permettant de mieux contribuer au développement économique et social.

Veiller à la disponibilité de ressources financières, ainsi qu'à de fortes capacités humaines et institutionnelles pour mettre en œuvre les politiques d'égalité des femmes aux niveaux régional, sous-régional et national.

En vue d'atteindre l'objectif international de développement de réduire de moitié la pauvreté en Afrique d'ici 2015, il est impératif que les préoccupations des femmes qui représentent plus de 50 % des ressources humaines du continent soient pleinement intégrées aux plans, programmes et budgets nationaux.<sup>52</sup>

Le plan du NEPAD devrait s'engager à veiller à l'accès égal des filles et des garçons à une éducation de qualité et à la participation des femmes à la gouvernance et à la prise de décisions à différents niveaux. Il devrait aussi inclure la création d'un environnement favorable à la participation des femmes africaines à l'initiative du NEPAD. Il faudra une volonté politique ainsi qu'un engagement de ressources pour éliminer les importantes disparités entre les sexes en Afrique.

Il faut établir un système judiciaire, juridique et de politiques qui garantit concrètement et protège le droit des femmes à avoir accès à l'information et aux ressources économiques, à les gérer et à les contrôler et qui les protège également contre la violence à leur égard dans la famille et la communauté ; y compris la volonté politique de l'État et des communautés à abandonner les aspects négatifs de la culture, et son abus par beaucoup, en faveur du développement.

Il faut reconnaître l'accès à l'information comme un facteur critique du développement durable et cet accès devrait faire partie intégrante de l'élaboration du plan du NEPAD.

Il faut créer des points d'entrée pour la participation des femmes africaines aux activités macro et micro-économiques et à l'élaboration des politiques.

Le défi que doit relever le NEPAD est de considérer les TIC comme un outil de plus en plus important pour le développement et de traiter en priorité des politiques et programmes appropriés qui soient sensibles à la sexospécificité et à l'échelle de la toute population. Il faut trouver des ressources pour permettre à l'Afrique de créer ses propres savoir et information dans des langues et sous des formes qui soient plus accessibles à ses citoyens. Encore une fois, les femmes doivent prendre part au dialogue sur les politiques, la conception et le marketing.

### ***La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)***

La CEA a entrepris, en collaboration avec le CRDI, des activités dans le domaine des femmes et des TIC en 1998, avec les sessions sur le genre et les TIC à la Conférence du 40e anniversaire de la CEA sur les femmes et leur habilitation économique. Le programme conjoint CEA/Académie Cisco pour les Africaines, lancé en 2001, a accordé des bourses à des jeunes femmes dans toute l'Afrique pour qu'elles suivent une formation en technologie de réseaux Internet, menant à un

---

<sup>52</sup> <http://www.uneca.org/adfiii/docs.htm>, Documents du Forum pour le développement de l'Afrique

diplôme de technicienne ou de professionnelle des réseaux, ainsi qu'une formation sur la problématique hommes-femmes et en gestion.

La Conférence de 1998 était intitulée « Les femmes africaines et le développement économique : investir dans notre avenir ». Un des quatre thèmes de la conférence était Les femmes africaines à l'ère de l'information : une occasion à saisir.<sup>53</sup> La Conférence de la CEA des Ministres responsables de la Planification avait adopté l'Initiative africaine sur la société de l'information (IASI) en 1996, comme un cadre d'action pour bâtir l'infrastructure de l'information et des communications de l'Afrique, maximiser les opportunités de mobiliser l'information au service du développement de l'Afrique et accélérer la révolution informatique en Afrique. Par le biais de l'Initiative, des mesures seront prises pour assurer qu'une attention nationale est accordée à des services d'information sexospécifiques et que les actions prises reçoivent un soutien international approprié. Cette Conférence s'intéresse à une série de questions sur les femmes africaines et l'Initiative sur l'information : Comment les femmes peuvent-elles assurer leur pleine participation à l'IASI et comment peuvent-elles en bénéficier ? De quelles politiques avons-nous besoin pour inclure une perspective sexospécifique à ces nouvelles technologies ? De quelles façons ces nouveaux outils peuvent-ils aider les femmes africaines dans des secteurs clés comme l'agriculture et la santé ? Comment ces nouvelles technologies de l'information peuvent-elles promouvoir et encourager un dialogue et un partenariat pour traiter des préoccupations prioritaires des femmes africaines ? Comment pouvons-nous préparer les nouvelles générations afin que les jeunes femmes utilisent ces nouveaux outils aussi facilement que les jeunes hommes ? Comment ces outils sont-ils en eux-mêmes des agents de démocratisation, facilitant la pleine participation des femmes africaines au développement économique ?

### ***La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)***

#### ***L'Initiative africaine sur la société de l'information (IASI)***

L'Initiative africaine sur la société de l'information (IASI) est un cadre d'action qui a été la base des activités d'information et de communication en Afrique depuis les derniers six ou sept ans. L'IASI n'est pas une initiative technologique. Son objectif est de donner les moyens aux Africains d'améliorer la qualité de leur vie et de lutter contre la pauvreté. Il est prévu que d'ici l'an 2010 l'IASI aura établi une société de l'information durable en Afrique.<sup>54</sup>

L'IASI s'appelle elle-même « l'agenda numérique de l'Afrique ». C'est un cadre d'action pour bâtir l'infrastructure TIC de l'Afrique. L'IASI est coordonnée par la CEA et est soutenue et mise en œuvre grâce à des partenariats conclus avec des partenaires multilatéraux, bilatéraux et non gouvernementaux, ainsi que des représentants du secteur privé et des États africains membres. L'Initiative cherche à donner les moyens aux Africains d'améliorer la qualité de leur vie et de lutter

---

<sup>53</sup>[http://www.uneca.org/eca\\_resources/Major\\_ECA\\_Websites/eca40th/overview.htm#working](http://www.uneca.org/eca_resources/Major_ECA_Websites/eca40th/overview.htm#working)

<sup>54</sup> <http://www.uneca.org/aisi/>

contre la pauvreté. Lancée en 1996, elle attend de l'Afrique d'avoir une vision commune pour combler le fossé numérique entre l'Afrique et le reste du monde et de créer des opportunités numériques valables qui pourraient être développées par les Africains et leurs partenaires. Le partenariat cherche à accélérer l'entrée du continent dans l'économie mondiale de l'information et du savoir.

Un des domaines (parmi tant d'autres) relevés comme constituant un défi et également une opportunité est le domaine Genre et développement. Les grands défis recensés sont :

La parité entre les sexes : les femmes constituent 50 pour cent de la population mais elles font 60 pour cent du travail, gagnent un dixième du revenu et possèdent 1/100 des biens ;

Les femmes ont habituellement un accès plus limité que les hommes à la technologie en général, à l'information, aux médias et aux installations de communication ;

Le manque d'information aisément disponible sur les femmes dans la société, la culture et l'économie.

Tandis que les opportunités comptent entre autres :

Améliorer les droits des femmes grâce à l'accès à l'information et aux indicateurs qui peuvent être utilisés pour surveiller la problématique hommes-femmes et l'élimination des stéréotypes ;

Assurer l'accès équitable des femmes à l'information, à la technologie et à la formation technologique ;

Élargir le rôle des médias de communication modernes pour sensibiliser le public à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les principaux domaines d'attention de l'IASI dans le cadre de l'agenda de développement de l'Afrique sont :

Promouvoir les applications sectorielles des TIC pour éliminer la pauvreté et améliorer la qualité de vie. La stratégie du FAD faisait appel à un engagement des plus hauts niveaux du leadership à appliquer les TIC à la résolution des problèmes pressants sociaux et économiques de l'Afrique, y compris :

Des applications pour soutenir le processus d'éducation et répondre aux besoins des jeunes en Afrique

Des applications pour soutenir la prestation des soins de santé, des opportunités d'affaires et de commerce

L'administration gouvernementale électronique, et

La création d'un environnement de politiques habilitantes.

## **Conclusion**

Les TIC offrent d'immenses possibilités pour réduire la pauvreté ; améliorer la gouvernance et promouvoir l'égalité des sexes en Afrique – pourvu qu'elles soient plus accessibles et consciemment appliquées de façon à atteindre ces objectifs.

Il reste beaucoup de travail à faire pour soutenir et inclure un plus grand nombre de femmes dans ces toiles électroniques. Nous devons éduquer et former plus de femmes si on souhaite vaincre la technophobie profondément ancrée et apprise depuis la jeune enfance. L'intervention sur le plan des politiques relatives aux TIC est essentielle pour faire accepter une perspective sexospécifique dans toutes les discussions portant sur les politiques relatives aux TIC. En exerçant des pressions sur les diverses industries (qui englobent les structures de réglementation

gouvernementales, l'industrie des télécommunications, les fabricants d'équipement informatique et de logiciel, etc.) et en revendiquant des politiques démocratiques qui remédient aux déséquilibres précédents dans les dispositions, nous avancerons un peu vers le but d'augmenter l'accès à un plus grand groupe de personnes, en particulier aux femmes et aux filles.

Malgré le déséquilibre pour ce qui est de l'accès et des dispositions pour les femmes, celles-ci produisent un contenu local, créent des espaces pour se faire entendre, promeuvent leurs propres connaissances et commencent à « rediriger » le cheminement Nord-Sud de l'information. Les méthodologies participatives et la formation des femmes par des femmes ont créé des environnements sans risque et encourageants dans lesquels les femmes peuvent s'habituer aux technologies par contraste aux environnements défavorables et restrictifs dans les situations d'apprentissage mixtes.

Des femmes africaines et des femmes du Sud s'efforcent d'une manière proactive de faciliter l'accès des femmes aux TIC et le font de façon à renforcer les voix des femmes et à introduire des questions de sexospécificité dans le débat public. Les femmes veillent à ce que les TIC soient utilisées pour aborder directement les conditions socio-économiques des femmes. On se rend compte de plus en plus que les organisations de femmes devraient combiner les TIC conventionnelles et nouvelles pour réussir à partager et diffuser l'information en vue d'intensifier le lobby et la promotion de l'équité entre les sexes à travers le monde et pour assurer une plus grande inclusion des pays en développement.

De grands gains ont été faits pour ce qui est de l'accès des femmes aux TIC et de l'usage qu'elles en font, il n'en reste pas moins de nombreux défis à relever. Un des domaines les plus critiques qui fait appel à des efforts coordonnés, est celui des politiques. Les pressions, la mobilisation et les campagnes pour faire inclure des objectifs sexospécifiques dans la Déclaration finale du SMSI sont d'une importance capitale. Cette mesure fournira un cadre mondial qui pourrait aider à pousser les gouvernements nationaux à agir face à la place marginale qu'occupent les femmes dans le domaine des TIC. Elle soulignerait la nécessité d'édifier une infrastructure destinée à promouvoir un engagement plus profond dans la société de l'information et encouragerait un accès plus répandu, en particulier en ce qui concerne la diversité linguistique et les problèmes d'analphabétisme, ainsi que le contenu local pertinent.

Les femmes doivent s'assurer que les TIC ne fassent pas de nous « un objet de l'information et jamais un sujet de la communication ». <sup>55</sup>

---

<sup>55</sup> Foucault (1979, p. 200) *Discipline and Punish: The Birth of the Prison*. (Surveiller et punir : Naissance de la prison) Vintage Books, New York. Traduction d'Alan Sheridan.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**African Information Society –Gender Working Group (1999).** Engendering ICT Policy: Guidelines for Action

**Appleton, Helen, Fernandez, Maria E., Hill, Catherine L. M. & Quiroz, Consuelo (1995).** "Claiming and using indigenous knowledge," in Gender Working Group, UN Commission on Science and Technology for Development, *Missing Links: Gender Equality in Science and Technology for Development*, pp 55-82.

**Association for Progressive Communications (2002).** ICT Policy for Civil Society Training Pack  
<http://www.apc.org/english/capacity/policy/curriculum.shtml>

**Association for Progressive Communications Women's Networking Support Programme (2003).** – Gender and ICT Advocacy in the WSIS Process.

**Bennett, J. and J. Radloff (2002)** 'Grassroots networks and information in an African context', in Olsen, A. (ed) *Women's Studies and Feminism: guides to information sources*. Munchen: K.G. Saur.

**Boezak, Sonia. 2000.** *The Politics of Location*. Unpublished.

**Fontaine, Mary.** *Community Telecentres enabling lifelong learning*. Technologies for Education, Potential, Parameters and Prospects, published by UNESCO/AED.

**Foucault (1979 p200).** *Discipline and Punishment: The Birth of the Prison*. Vintage Books, New York. Translated by Alan Sheridan.

**Garcia, C. (1999).** Weaving webs of unity: the experience of Asia and the Pacific in Women's Information services and network – a global source book. Royal Tropical Institute, The Netherlands. 1999

**Hafkin, Nancy J (2002).** Are ICTs gender-neutral? A gender analysis of six case studies of multi-donor ICT projects. UN/INSTRAW Virtual Seminar Series on Gender and ICTs. Seminar One: Are ICTs Gender Neutral? 1-12 July 2002

**Hafkin, Nancy (2002).** "Gender Issues in ICT Policy in Developing Countries: An overview," paper delivered at the UNDAW Expert Group Meeting on Information

and Communication technologies and their impact on and use as an instrument for the advancement and empowerment of women, Seoul, Korea, Nov 2002.

**Holmes, Rebecca; Emmett, Melody; Esterhuysen, Anriette and Boezak, Sonja (1999).** Gender Analysis of Telecentre Evaluation Methodology Document Prepared for the IDRC Sponsored International Meeting on Telecentre Evaluation, September 28-30, 1999. Document prepared for Women'sNet.

**Jensen, Mike (2002).** The African Internet - A Status Report  
<http://www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm>

**Jorge, Sonja Nunes (2002).** *The Economics of ICT: Challenges and Practical strategies of ICT use for Women's Economic Empowerment.* United Nations Division for the Advancement of Women (DAW) Expert Group Meeting on "Information and communication technologies and their impact on and use as an instrument for the advancement and empowerment of women" Seoul, Republic of Korea 11 to 14 November 2002

**Longwe, Sara Hlupekile (2002).** *NEPAD Reluctance to Address Gender Issues.* Unpublished paper.

**Plou, Dafne & Munuya, Alice (2003).** *Is there a place for Women in the Information Society,* unpublished paper.

**Primo, Natasha.** *Gender Issues in the Information Society.* UNESCO Publications for the World Summit on the Information Society. UNESCO 2003.

**Radloff, Jennifer and Primo, Natasha (2002).** Net Gains for Women in Africa. The Global Information Technology Report, 2002-2003. *Development*, volume 45 no 4, December 2002 in 'Creating Global Communication: Development and The New Information and Communication Technologies'

**The Internet: Getting Connected (2001).** African Gender Institute and Women'sNet

**UNDP Evaluation Office (2001).** "Information Communications for Development," in *Essentials: Synthesis of Lessons Learnt*, No. 5, [www.gipiproject.org/practices/essentials5\\_web.pdf](http://www.gipiproject.org/practices/essentials5_web.pdf)

**Wanyeki, L. Muthoni (2003).** *The New Partnership for African Development: A brief gender critique.* This presentation was developed for a panel on the NEPAD convened by Women in Law and Development in Africa (WILDAF) during the 46<sup>th</sup> session of the UN Commission on the Status of Women held from March 4-15, 2003 in New York, the United States of America.